

Le JAGG DE



Feu d'artifice du 14 juillet photographié par Damien Lesage



05

RETOUR
EN IMAGES

24

ZOSTÈRES
EN DANGER

36

NOUVEAUX
ARRÊTÉS

Mairie

3 rue du Châtelet
22750 SAINT-JACUT-DE-LA-MER
02 96 27 71 15
mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr
www.mairie-saintjacutdelamer.com

Horaires d'ouverture

Lundi : 9h – 12h
Mardi : 9h – 12h et 14h – 17h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 9h – 12h et 14h – 17h
Vendredi : 9h – 12h
La mairie reste joignable par mail.

Permanences

Uniquement sur rendez-vous

Mr Le Maire

Jean-Luc Pithois

Première Adjointe

Nathalie Boutier Plesse

Direction de la publication

Jean-Luc Pithois, maire

Responsable de la publication

Nathalie Boutier Plesse, adjointe

Coordination

Lydie Allain, secrétaire

Crédit photos

Les associations, la municipalité, les professeurs de l'école, les commerçants et artisans, Jean Josselin, Damien Lesage.

Tirage

800 exemplaires sur papier recyclé

Conception, mise en page :

Emmanuelle Hamon

Impression

Media Graphic – 35 Rennes

Disponible également sur :
mairie-saintjacutdelamer.com



SOMMAIRE

- 04** Expression des élus
- 04** Commémorations
- 05** Retour en images
- 09** Aménagements et travaux
- 13** Urbanisme et foncier
- 16** Camping municipal
- 16** Affaires maritimes
- 17** École primaire
- 20** Environnement et développement durable
- 25** Art, culture et patrimoine
- 31** Sport et loisirs
- 35** Informations diverses
- 37** Services au public et état civil
- 40** Au quotidien



*Le repas des aînés
Dimanche 1^{er} décembre*

MOT DU MAIRE



Mesdames, Messieurs,

L'année 2024 a été marquée par une actualité politique et électorale pour le moins bousculée et par des incertitudes tant en France qu'au niveau mondial.

Parallèlement, les préoccupations environnementales, mises à rude épreuve ces derniers temps, doivent, plus que jamais, s'inscrire dans toutes les réflexions. L'aménagement du territoire et les projets urbains sont une des orientations voulues par le gouvernement pour s'adapter au changement climatique.

À l'échelle de Saint-Jacut-de-la-Mer, les lois et règlements successifs concernant l'urbanisme posent de nombreux défis qui auront des incidences sur notre essor et des retombées qui ne

seront pas sans conséquences.

La densification voulue par la loi climat et résilience associée à ces différentes réglementations entraîneront une accélération complexe voire inquiétante du développement de notre commune : *promiscuité, nuisances sonores, intolérance entre voisinage, perte de soleil due à trop d'habitats rapprochés, impact sur la circulation et le stationnement, réduction de la végétation avec la création d'îlots de chaleur, imperméabilisation des sols, augmentation de la production de déchets, besoins accrus d'eau potable, saturation de la station d'épuration...*

L'ensemble des élus du conseil municipal se mobilise dans le cadre de la révision du PLUiH voté le 27 mai 2024 par Dinan Agglomération pour modifier certaines règles et refuser une urbanisation à outrance afin de préserver notre patrimoine naturel.

A l'heure où nous parlons de réchauffement climatique, il est impensable de supprimer des îlots de verdure pour toujours construire plus. Une commune n'a pas vocation à toujours « grossir » !

Néanmoins, fidèles à nos engagements, nous plaçons la problématique du logement au cœur de nos préoccupations. C'est pour cette raison que nous avons lancé le **projet de constructions de 16 logements locatifs en partenariat avec Terre d'Armor Habitat.** Ces logements sociaux qui **sortiront de terre au premier semestre 2025** permettront en priorité de maintenir la population Jaguine jeune et moins jeune sur son territoire. Des appartements familiaux permettront l'installation de familles et ainsi de pérenniser l'école de Saint-Jacut. Nous vous inviterons très prochainement à une réunion publique pour vous présenter ce projet.

C'est aussi dans cette démarche que nous avons voté le 26 septembre dernier l'application d'une majoration de 60% de la recette attendue de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Cette surtaxe aura un impact limité pour les contribuables concernés (*pour une taxe de 2088 € l'augmentation annuelle sera de 575 € soit 48 € de plus par mois et pour une taxe de 1164 € l'augmentation annuelle sera de 320 € soit 27 € de plus par mois*), mais **représentera dès 2025 une recette complémentaire pour la commune d'environ 216 000 €.**

En augmentant ainsi notre capacité d'autofinancement, nous pourrons, dès l'an prochain, **financer la création et la rénovation de logements locatifs** situés au dessus de l'ancienne Poste et conforter la solidité financière de la Commune pour mener de futurs projets.

Pour autant, sans chercher à tout prix des leviers de rentabilité, **nous avons mis de côté le projet des stationnements payants** au Chef de l'île et au parking du Rougeret qui ne paraissaient pas suffisamment aboutis avec **une rentrée financière dérisoire** (environ 30 000 €/an) **eu égard aux coûts de mise en place et aux contraintes engendrées.**

Les défis et les chantiers sont encore nombreux et nous les aborderons avec la même volonté qui nous anime depuis 2020.

Nous tenons à remercier les agents de la Commune qui œuvrent tous les jours pour notre bien-vivre, avec constance et sérieux. Les locaux de la Mairie sont notamment en cours de réaménagement pour répondre aux contraintes énergétiques et améliorer leur utilisation au quotidien et aussi votre accueil.

Merci également aux acteurs économiques et aux associations pour leur dynamisme qui font vivre à l'année notre commune.

Enfin, en ce début d'année toute l'équipe municipale se joint à moi afin de vous adresser nos vœux les meilleurs pour une belle et heureuse année 2025

Bonne lecture de votre 52^{ème} Jaguen !

Jean-Luc Pithois

EXPRESSION DES ÉLUS

Bonjour à tous,

Sans surprise compte tenu de l'emprunt souscrit, une majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires au taux maximum autorisé de 60% a été votée par le Conseil Municipal le 26 septembre 2024 par 6 voix pour, 3 contre (Vincent Carré et nous-mêmes) et 1 abstention. Monsieur le Maire faisant selon l'adage « les promesses n'engagent que ceux qui y croient » est donc revenu sur sa promesse électorale de ne pas augmenter les impôts. Avait-il vraiment le choix compte tenu de la situation financière ?

La ressource supplémentaire attendue serait d'environ 216.000,00€.

Un des arguments avancés par Monsieur le Maire qui est l'incitation à la location n'est pas recevable. En effet, les communes ayant déjà voté cette surtaxe n'ont observé aucun changement de l'offre locative.

A l'inverse cette taxe supplémentaire pourrait amener les résidents secondaires les plus modestes à vendre leur bien et vu les prix élevés toujours en hausse sur notre commune, les jeunes Jaguens en seront exclus.

Nous semblons être les seules à nous soucier de l'impact de cette surtaxe puisque l' élu en charge des travaux a déclaré n'avoir eu que des échos favorables de la part des résidents secondaires...

Nous regrettons qu'une majorité d'élus ne nous ait pas soutenu sur le projet de stationnements payants parkings du rougeret et du chef de l'isle que nous avons présenté, préférant taxer au maximum possible les résidences secondaires.

En 2025 les logements sociaux sur le site de l'ancienne caserne sortiront de terre, nous pensons que 2 bâtiments au lieu de 3 se seraient mieux intégrés avec moins d'impact sur le stationnement. Nous en reparlerons dans le prochain Jaguen.

Nous vous souhaitons à tous une très bonne année !
Roselyne GOUPY et Auriane JARDIN

COMMÉMORATIONS



FFI, 04 AOÛT



11 NOVEMBRE

RETOUR EN IMAGES

Ces associations jaguines qui animent la presqu'île



8 JUIN AU 16 AOÛT | RÉGATES AVEC LE YACHT-CLUB

Comme chaque année de nombreuses régates avec remise de prix sont organisées grâce au Yacht-Club avec notamment la sixième édition de la régata Max et Lili, la régata Aquarelle avec 69 régatiers, ou encore la régata Juvamine avec 41 participants et bien d'autres...



JUILLET/AOÛT | SAISON THÉÂTRALE « L'ÉCHO DES EBIHENS »

A l'affiche la pièce « Adieu je reste », d'Isabelle Mergault, jouée par quatre comédiens de la troupe : « Drôle à se torde de rire, déjantée, émouvante et divertissante » !



7 JUILLET | FORUM DES ASSOCIATIONS

Annulé en raison des élections législatives.



5-6-7 JUILLET | FESTIVAL JAZZ ER MAEZ AU CŒUR DES JARDINS

Plus de 300 spectateurs pour cette deuxième édition de « Saint-Jacut-sur-Jazz » sur le thème du jazz swing en plein air avec 2 concerts par soirée.

RETOUR EN IMAGES

Ces associations jaguines qui animent la presqu'île



14 JUILLET | FÊTE NATIONALE

Faire de cette journée une journée de fête et la célébrer pour le bonheur des petits et des grands ! C'est devenu un rendez-vous fidèle des enfants et des parents à la Mairie venu chercher les lampions et partir en déambulation musicale avec la chorale des Kidwellers dans les rues du centre bourg jusqu'à la plage de la Manchette. L'accueil coloré et musical de la Fanfoire à la Manchette lance les festivités avec la possibilité de se restaurer au bus d'Angie. La magie du feu d'artifice suivi par le bal en fait un réel moment de Fête Nationale.



14 JUILLET | JOURNÉE DES ARTISTES ET ARTISANS

Deuxième édition d'Escale en terre d'Émeraude organisée par Village-Rivages et l'Abbaye, avec une trentaine d'artistes et artisans d'art, inspirés par la mer, des animations, des rencontres, des expositions et le coin saveurs des produits du territoire.



21 JUILLET ET 25 AOÛT | VIDE GRENIERS

Du soleil, du monde, des stands pleins à craquer et une bonne odeur de galettes saucisses et autres produits locaux proposés par les bénévoles du Comité des fêtes : 70 exposants en juillet, 50 en août.



27 JUILLET ET 10 AOÛT | TOURNOI DE BEACH VOLLEY

Troisième édition des tournois familiaux, plage du Rouge-ret, qui s'adressent à toutes et à tous, quel que soit l'âge ou le niveau, avec toujours autant de participants : 48 en juillet et 90 en août !



23-28 JUILLET | FESTIVAL DE LA POÉSIE

Septième édition baptisée « Exil » qui a permis à la presqu'île d'être un village de poèmes pendant 6 jours avec des lectures, des conférences, des expositions, une projection de film, des ateliers et des concerts.



3-4 AOÛT | CÉLÉBRATION DU 80E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION

Une série d'événements ont permis de commémorer les 80 ans de la libération dans divers lieux de la presqu'île. En commençant dès le samedi soir avec la diffusion du film « le silence de la mer » de Jean-Pierre Melville. Le dimanche a permis de laisser place à la commémoration FFi, à des conférences, des lectures et un spectacle poétique et musical.



3 AOÛT | FÊTE DU VILLAGE

Une météo capricieuse qui n'a pas entamé la bonne humeur des estivants et locaux. Au programme : moules frites, galettes saucisses et crêpes, danses au son des musiques proposées par le DJ Daniel et feu d'artifice.



7 AOÛT | FÊTE DES MOBIL-HOMES

Fête familiale organisée depuis 20 ans par l'Association des résidents des mobil-homes du camping de la Manchette.

70 kg de moules et 70 kg de frites, 250 kg saucisses et 15 kg de pâtes à crêpes ont été préparés pour cette occasion ! Une après-midi rythmée entre jeux de boules et de palets, sculptures de ballons, maquillages et autres animations, pour le plus grand bonheur des petits et des grands.

RETOUR EN IMAGES

Ces associations jaguines qui animent la presqu'île



16 AOÛT |

RANDONNÉE AUX FLAMBEAUX

La traditionnelle fête des Ébihens et son incontournable randonnée aux flambeaux, organisées par le Comité des fêtes, a permis de réunir près de 400 participants, vacanciers et locaux : restauration avec galettes saucisses et crêpes, buvette et danses bretonnes avec le groupe folklorique du Val d'Arguenon avant de partir en randonnée dans l'estran.

La présence musicale de Daniel Guichard dans la Grève est toujours très appréciée.



11 AOÛT |

FESTIVAL LA GRANDE MARÉE

Deuxième édition réussie de cet événement familial, culturel et musical qui a eu lieu sur le terrain de foot du camping de la Manchette. Un format sur le même principe que la première édition avec quelques nouveautés comme notamment la vente de produits dérivés aux couleurs du festival ! 2600 personnes sont venues.



1^{ER} SEPTEMBRE |

PIQUE-NIQUE DE LA PRESQU'ÎLE

Reprise des pique-niques de fin de saison organisés au camping de la Manchette par l'association citoyenne locale (ACL).



7 SEPTEMBRE |

30 ANS DE LA PÉTANQUE JAGUINE

L'occasion de revenir sur l'histoire de ce club né le 8 décembre 1994 à la suite de l'arrêt du club de Lancieux en 1993, qui était composé d'adhérents de Ploubalay et de Saint-Jacut.

Une association qui compte 72 adhérents et qui anime la presqu'île tout l'été, chaque vendredi, avec l'organisation de concours en triplettes formées, à destination de tous les amateurs.



21-22 SEPTEMBRE |

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

L'abbaye, en partenariat avec l'association Village-rivages, a mis en valeur les acteurs locaux : expositions, animations, ateliers, rencontres...

Des incivilités sont à déplorer sur la commune et obligent nos services techniques à intervenir...

Déjections canines sur toute la commune et particulièrement sur la promenade de la Banche, crottin régulièrement laissé au niveau du parking de la Zone Artisanale



Graffitis sur les sanitaires publics



Vol des végétaux (rue de la Manchette) et d'arbres (en bas de la Grande Rue)



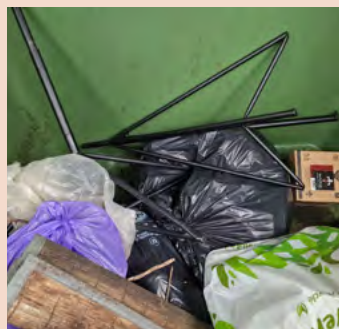
Dépôt sauvage d'ordures au pied des bacs de tri



Dégradation de la ganivelle à l'angle de la rue de la Machette et arrachage de végétaux



Dépôt sauvage d'ordures dans les bacs à ordures ménagères place Charles Bêttaux



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Entretien des espaces verts et du patrimoine

Nettoyage et réparation de la statue de la vierge, place de la SNCF



Nettoyage et réparation de la Croix de la Case, place des Haas



Aménagement des espaces verts boulevard du Rougeret : plantation d'arbres et de massifs



Fleurissement rue de Dinan



Nettoyage et réparation du monument FFI, croisement de la route du Guildo et de la rue du Vieux Château



Entretien des sentiers côtiers et des accès aux plages



Pose de ganivelles plage du Ruet pour fermer les accès sauvages et préserver la biodiversité

Taille des tamaris et parement en bois



Aménagement de voirie

Aménagement de parkings publics

Rue de Dinan



Boulevard du Rougeret :
Ehpad et près de la pharmacie



Raccordement des eaux usées pour l'Occupation du Domaine Public parking des Haas

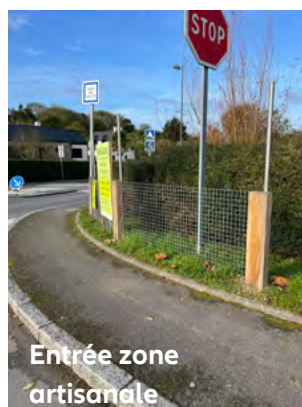


Travaux à l'école publique

Changement du portail



Installation d'espaces réservés à la publicité pour les associations



Entretien des bâtiments publics

- Rénovation intérieure du cabinet médical : nettoyage et peinture
- Aménagement des locaux de la Mairie

Modification de voirie pour réduire la vitesse excessive :

- **30 km/h sur TOUTE la commune**
- **Priorité à droite :** suite à la rénovation du boulevard du Rougeret, des plateaux surélevés ont été installés au niveau des croisements à la place des ronds-points avec une priorité à droite :
 - > À l'intersection de la rue de la Manchette
 - > À l'intersection de la rue de la Noé

AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Coûts du réaménagement du Boulevard du Rougeret

MONTANT DES TRAVAUX TTC	1 714 927,29 €
SUBVENTIONS et FCTVA	
PRÉFECTURE DES CÔTES D'ARMOR	50 000,00 €
RÉGION BRETAGNE	11 368,00 €
DINAN AGGLOMÉRATION	48 433,00 €
DÉPARTEMENT DES CÔTES-D'ARMOR	137 285,00 €
AMENDES DE POLICE	14 294,00 €
FCTVA (fond de compensation de la TVA) <i>estimation</i>	214 364,66 €
TOTAL	475 744,66 €
RESTE À CHARGE (<i>coûts réels des travaux effectués pour la commune</i>)	1 239 182,63 €

Si vous souhaitez obtenir plus de détails sur les entreprises sélectionnées et pour quels montants, le dossier est consultable en Mairie.

Pensez à ...

> **Tailler vos haies** afin qu'il n'y ait pas de branches qui dépassent sur la voie publique qui pourraient blesser les piétons, gêner la visibilité ou encore masquer les panneaux signalétiques.

> **Élaguer vos arbres** situés à proximité des réseaux électriques et téléphoniques afin d'éviter des chutes de branches qui pourraient arracher les lignes en cas de vent ou d'intempérie.

> **Entretenir devant votre propriété** en procédant au désherbage du trottoir (sans produits phytosanitaires) au droit de votre domicile, et nettoyer les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales.

Arrêté municipal 2018/115

BIENVENUE À GILLES

Gilles Païtry remplace Ronan Le Bras parti pour la Mairie de Lanvallay dans l'équipe des services techniques. Vous êtes habitués à voir Gilles qui effectuait des remplacements. Nous sommes ravis de pouvoir l'accueillir en tant qu'agent permanent.



Révision PLUiH – Dinan Agglomération

« Par délibération n° CA-2024-059 du 27 mai 2024, le Conseil Communautaire de Dinan Agglomération a prescrit la révision du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi valant PLH) a été approuvé le 27 janvier 2020. Il définit un projet partagé d'aménagement et de développement durable du territoire, détermine les droits à construire de chaque parcelle et intègre la politique de l'Agglomération en matière d'habitat. C'est un document vivant, appelé à évoluer régulièrement. Ainsi, le PLUiH a fait l'objet de plusieurs procédures de modification de droit commun ou simplifiée (une procédure lancée chaque année) et d'une procédure de Déclaration de Projet valant mise en compatibilité. Son volet Habitat a également fait l'objet d'un bilan triennal en 2023. Au regard du contexte législatif et réglementaire qui a fortement évolué ces dernières années : loi ELAN (2018), adoption du SRADDET (2021), loi Climat et Résilience (2021), préfiguration d'un Parc Naturel Régional, prescription d'un nouveau SCoT-AEC en 2022,

changement de périmètre de Dinan Agglomération avec l'arrivée de Beaussais-Sur-Mer en 2023, la révision générale du PLUiH de Dinan Agglomération est donc rendue nécessaire.

Depuis mai 2022, les travaux du SCoT ont permis aux élus de mener un exercice de prospective pour les 20 prochaines années permettant de prendre en compte de nombreux enjeux tels que : l'attractivité migratoire, le vieillissement de la population, la hausse du prix du foncier, la raréfaction de la ressource en eau à l'échelle bretonne, la gestion des risques etc... Ces travaux ont abouti à l'élaboration d'un Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), débattu lors de la séance du Conseil Communautaire de Dinan Agglomération du 19 février 2024.

La révision générale du PLUiH s'inscrit donc dans la lignée des travaux du SCoT. L'intérêt de mener ces travaux de concert est de pouvoir disposer d'un SCoT et d'un PLUiH cohérents et opérationnels. »

Dinan Agglomération

Glossaire

PLUiH : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Habitat

Le PLUiH est un outil de planification qui permet de maîtriser et d'organiser le développement du territoire. Il remplace le Plan d'Occupation des sols (P.O.S.) depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (Loi SRU).

Loi ELAN 2018 : Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique

Loi portant sur l'évolution du logement, elle couvre de nombreux domaines comme la copropriété, la location, la construction ou encore l'urbanisme.

Elle vise à construire plus de logements, simplifier les normes, protéger les plus fragiles et mettre les transitions énergétique et numérique au service des habitants.

SRADDET (2021) : Schémas Régionaux d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Document de planification qui, à l'échelle régionale, précise la stratégie, les objectifs et les règles fixées par la Région dans plusieurs domaines de l'aménagement du territoire.

Il a pour vocation de définir le projet de territoire breton à horizon 2040. Il traite d'un grand nombre de thématiques d'aménagement et d'environnement et fixe les objectifs régionaux en matière d'habitat, de foncier, de transport, d'énergie, de climat, de biodiversité, de déchets...

Loi Climat et Résilience (2021) :

Loi portant sur le dérèglement climatique visant à réduire massivement les émissions de gaz à effet de serre dans un esprit de « justice sociale ». Elle fixe également l'objectif d'atteindre le « **Zéro Artificialisation Nette des sols** » (ZAN) en 2050, avec une réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années.

ZAN : Zéro Artificialisation Nette des sols

Objectif qui vise à ralentir et compenser l'artificialisation des sols en France en recherchant un équilibre entre la surface artificialisée et sa compensation. L'objectif est que pour chaque mètre carré (ou parcelle) artificialisé, soit rendu « à la Nature » l'équivalent en superficie de biodiversité (déconstruire, dépolluer, déimperabiliser, revégétaliser et reconnecter les écosystèmes naturels environnants...).

SCoT-AEC (2022) : Schéma de Cohérence Territoriale – Air Énergie Climat

Le SCoT permet de définir une stratégie de développement de notre territoire sur les 20 prochaines années et de coordonner les politiques publiques qui font partie de votre quotidien : habitat, aménagement, mobilité, environnement, économie, emplois... en coordination avec la transition énergétique, à savoir, dans une optique d'« Air Énergie Climat ».

PERMIS DE CONSTRUIRE ET D'AMÉNAGER	
Demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes comprenant ou non des démolitions	CERFA n°13406*15
Demande de permis de construire avec ou sans démolitions	CERFA n°13409*15
Demande de permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions	CERFA n°16297*03
DÉCLARATION PRÉALABLE	
Construction et travaux non soumis à permis de construire	CERFA n°16702*01
Installations et aménagements non soumis à permis de construire	CERFA n°16703*01
PERMIS DE DÉMOLIR	
Demande de permis de démolir	CERFA n°13405*12
CERTIFICATS D'URBANISME	
Demande de certificat d'urbanisme	CERFA n°13405*13
TOUTES LES AUTORISATIONS D'URBANISME (SAUF CERTIFICAT D'URBANISME)	
Demande de modification d'une autorisation délivrée en cours de validité ou de régularisation	CERFA n°16700*01
Demande de transfert de permis délivré en cours de validité	CERFA n°16701*01

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

EXTENSION, ESPACES HABITABLES SUPPLÉMENTAIRES, AMÉNAGEMENT DE COMBLES

< 40m² : DP
> 40m² : PC

TOIT

Réfection de toiture avec changement de matériaux : DP

Auvent, préau :

< 5m² : aucune formalité
De 5m² à 20m² : DP
> 20m² : PC

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace

d'habitation :

< 5m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
De 5m² à 20m² : DP

PISCINE

< 10m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité

De 10m² à 100m² ouverte : DP

< 100m² avec couverture < 1.80m de haut : DP

> 100m² et/ou de haut et/ou local technique > 20m² : PC

SERRE EN DUR SUPÉRIEURE À 1,80M DE HAUTEUR :

< 5m² : aucune formalité

De 5m² à 20m² : DP

CABANE, ABRI DE JARDIN :

< 5m² : aucune formalité

< 20m² : DP

> 20m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FACADE, RAVALEMENT : DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES :

< 5m² : aucune formalité

De 5m² à 40m² : DP

> 40m² : PC

CRÉATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIURES : DP

TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (béton ou bois) :

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité

Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5m² : aucune formalité

Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou < 20m² : DP

Surélévée et/ou avec fondations profondes et/ou > 20m² : PC

PORTAIL, PORTILLON, CLÔTURE : DP

CARPENT, GARAGE INDÉPENDANT DE L'HABITATION

< 5m² : aucune formalité

De 5m² à 20m² : DP

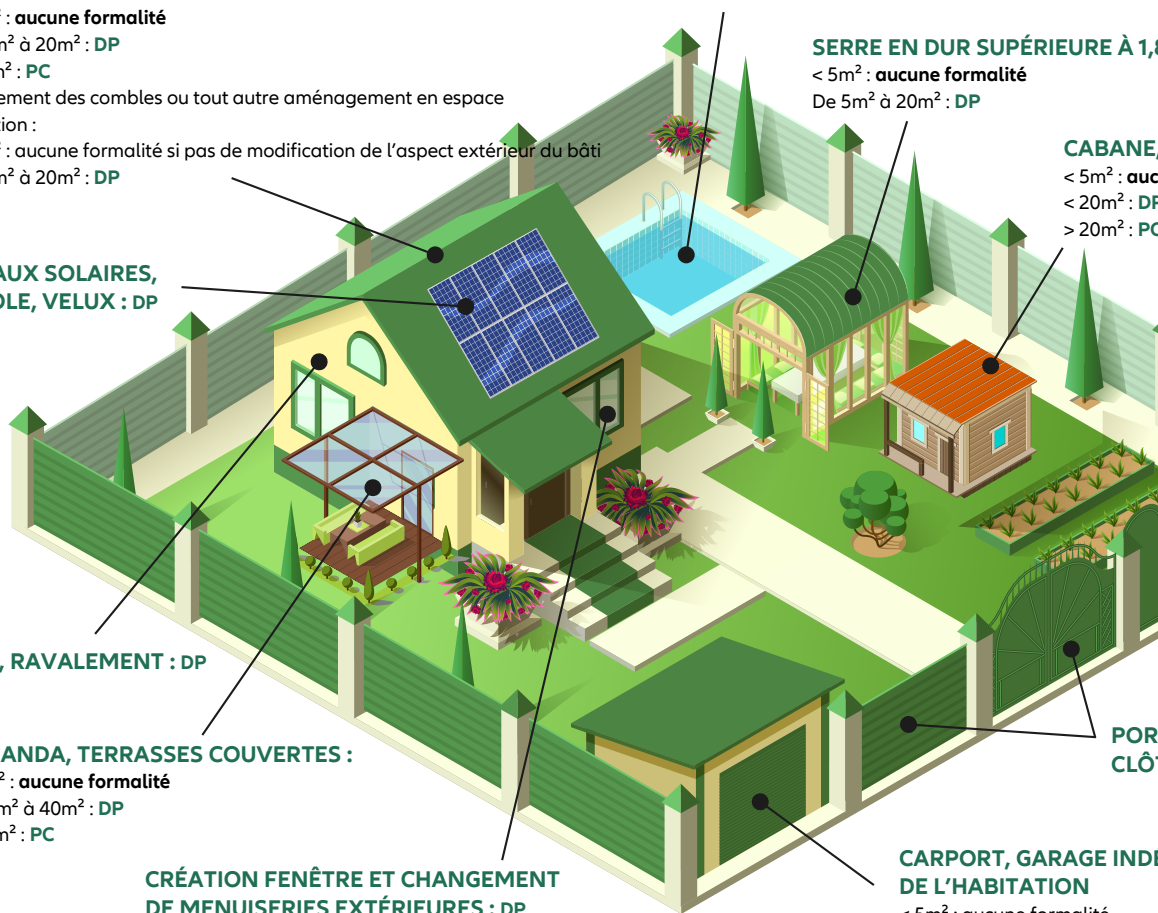
> 20m² : PC

Transformation de garage en habitat quelle que soit la surface : DP

ABATTAGE D'ARBRES

Hors espace boisé classé : aucune formalité

Si dans un espace boisé classé : DP



URBANISME

Dans le cadre d'un permis de construire :

- Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150m².
- Pour une extension supérieure à 20m², il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150m².

Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Informations supplémentaires et imprimés téléchargeables sur Service-Public.fr

Permis de construire (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230223C0011, Rue de la Poste, construction de 16 logements
N°02230223C0012, 37 Chemin Saint Christophe, extension de la maison
N°02230223C0013, 112 Impasse du Châtelet, rénovation et extension de la maison
N°02230224C0015, 106 boulevard du Rougeret, extension et rénovation de la maison
N°02230224C0016, 10 rue du Moulin, surélévation de la maison
N°02230224C0017, 8 rue de la Houle Causseul, construction d'une maison
N°02230224C0018, 9 boulevard du Rougeret, aménagement d'un garage
N°02230224C0019, 119 boulevard du Rougeret, extension maison et construction d'un garage
N°02230224C0020, 9 Chemin Saint Christophe, surélévation et extension de la maison
N°02230224C0021, 55 bis boulevard du Rougeret, extension maison, garage et annexe
N°02230224C0023, 16 Rue du Châtelet, construction d'une maison
N°02230224C0024, 15 Rue des Haas, construction d'un garage
N°02230224C0025, 133 bis Grande Rue, transformation d'une annexe en habitation

Déclarations préalables (accordées ou en cours d'instruction)

N°02230223C0048, 8 B Rue des Bourgneufs, panneaux photovoltaïques
N°02230223C0049, 8 bis Rue du Châtelet, véranda
N°02230223C0050, 8 boulevard du Rougeret, carport
N°02230223C0051, 10 Rue du Moulin, travaux sur préau existant
N°02230223C0052, 7 Rue de Dinan, travaux divers sur les façades
N°02230223C0053, 18 Bis rue de Bior, panneaux photovoltaïques
N°02230223C0054, 12 boulevard du Vieux Château, division en vue de construire
N°02230224C0055, boulevard du Rougeret, division en vue de construire
N°02230224C0056, 30 Rue de la Noé, clôture
N°02230224C0058, Rue de la Manchette, division en vue de construire
N°02230224C0059, 188 Grande Rue, remplacement d'une porte fenêtre
N°02230224C0060, 29, 31, 33, 35 Rue de la Houle Causseul, remplacement des escaliers extérieurs
N°02230224C0061, 9 Boulevard du Rougeret, abri de jardin
N°02230224C0062, 9 Boulevard du Rougeret, extension de la maison
N°02230224C0063, 131 Boulevard du Rougeret, extension de la maison
N°02230224C0064, 13 Rue des Fresches, remplacement ouverture de toit
N°02230224C0065, 5 Rue de l'Abbaye, division en vue de construire
N°02230224C0066, 8 Rue des Bourgneufs, clôtures
N°02230224C0067, 1 Boulevard du Rougeret, construction d'un hangar
N°02230224C0068, 37 Chemin du Petit Tram, abattage de deux arbres
N°02230224C0069, 37 Chemin du Petit Tram, clôtures
N°02230224C0070, 129 Grande Rue, réfection de la toiture du chalet
N°02230224C0071, 5 Le Tertre Josse, pose d'un portail
N°02230224C0072, 33 Boulevard du Rougeret, division en vue de construire
N°02230224C0073, 2 bis Rue du Moulin, modifications de façade
N°02230223C0074, 23 Bis Rue du Châtelet, divers travaux extérieurs
N°02230223C0075, 17 Rue de Dinan, modification des ouvertures sur le garage
N°02230223C0076, 4 Rue de la Manchette, clôture
N°02230223C0077, 1 Rue La Ville es Maçons, nouvel accès
N°02230223C0078, 105 Boulevard du Rougeret, division en vue de construire
N°02230223C0079, 8 bis Rue des Bourgneufs, clôture
N°02230224C0080, 37 Chemin Saint Christophe, abri de jardin
N°02230224C0081, 5 bis Rue du Châtelet, clôture
N°02230224C0082, 53 Rue de Dinan, clôture
N°02230224C0083, 17 Boulevard du Chevet, clôture
N°02230224C0084, 2 rue du Vieux Château, construction d'un garage
N°02230224C0085, 41 Rue des Haas, changement d'ouvertures
N°02230224C0086, 4 Le Tertre Josse, panneaux photovoltaïques
N°02230224C0087, 51 boulevard de la Banche, habillage des cheminées
N°02230224C0088, domaine communal, pose de 6 poteaux bois pour déploiement de la fibre
N°02230224C0089, 3 Rue du Châtelet, remplacement de fenêtres
N°02230224C0090, 26 Rue des Sciaux, réfection des joints du mur
N°02230224C0091, 21 Rue des Bourgneufs, remplacement d'une véranda

Permis de construire modificatifs (accordés ou en cours d'instruction)

N°02230223C0008 M02, 80 Bd du Rougeret, modification de l'implantation, ajout clôture et puisard,
N°02230224C0008 M01, 24 route du Guildo, pose d'un claustra et d'un verre dépoli
N°02230223C0012 M01, 27 bis Chemin St Christophe, modification de l'implantation
N°02230223C0015 M01, 11 Impasse de la Pierre Gilette, modifications diverses
N°02230223C0012 M02, 27 bis Chemin St Christophe, préau, garage, déplacement fenêtre

RAPPEL : suivant la délimitation CA-2020-098 du 15 octobre 2020 prise par le Conseil Communautaire, l'édification d'une clôture, qu'elle soit en bordure de voie ou en limite séparative, est soumise à déclaration préalable (à l'exception des clôtures agricoles et forestières).

Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) des Côtes d'Armor tient une permanence gratuite dans les locaux de Dinan Agglomération pour le conseil aux particuliers.

Mme Valérie VIDELO se tient à votre disposition **sur rendez-vous** le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Tél. **02 96 87 21 44** – 8 bd Simone Veil à Dinan.

CAMPING MUNICIPAL



Une saison se termine et il faut déjà travailler sur la suivante avec le départ de la responsable administrative qui retourne dans sa Normandie. Toute l'équipe lui souhaite bonne chance pour cette nouvelle aventure.

Elle a été plus mitigée que les précédentes puisque l'avant et l'arrière-saison ont été un peu moins fréquentées du fait de la météo.

Cependant, **le camping se porte bien avec les mois de juillet et d'août quasi complets.**

Cette année a vu le camping se doter d'hébergements insolites : les Ma'locations. Cabanes réalisées par les agents du camping : Jérôme et Jérémy. De plus, les **7 pots d'accueil mis en place sur la haute**

saison ont été accompagnés par une chorale et deux animations de danse bretonne qui ont remporté un franc succès.



La **présence d'un Food-truck différent tous les soirs de la semaine** a été également très apprécié.

D'autres animations ont eu lieu comme le pliage de livre ou encore une après-midi Belote en plus des habituelles manifestations telle que la kermesse des mobil-home. Une association très investie dans l'animation du village.

AFFAIRES MARITIMES

PORTS | Voilà un été de plus de terminé sans aucune anicroche aux ports.

Merci aux passeurs (Mélisande et Vincent) ainsi qu'à notre gestionnaire des ports Patrick.

Comme tous les ans, nous recherchons de nouveaux passeurs pour 2025. Vous pouvez déposer votre candidature à la mairie.

Vous avez pu constater qu'une nouvelle prame avait été mise en service comme cela avait été prévu l'année dernière.

Le 15 août un hommage a été rendu aux marins péris en mer avec la dépose d'une gerbe effectuée par Monsieur le Maire.

Depuis la fin de l'été, les chaînes défectueuses ont été remplacées par l'entreprise Chauveau de St Jacut. D'autre part, les tarifs des mouillages pour 2025 vont rester inchangés.

PLAGE DU ROUGERET | Merci aux quatre sauveteurs de l'ASCE (Association des secouristes de la Côte d'Émeraude) d'avoir assuré la surveillance de baignade de la plage du Rougeret du 5 juillet au 31

août : au total 75 interventions ont été recensées, aucune n'a nécessité d'évacuation médicale vers une structure hospitalière.

UNE ÉLECTION DES MEMBRES DU CLUP (Comité Local des Usagers du Port) a été organisée cette année sachant que les membres sont élus pour cinq ans et que le terme de la dernière élection était en novembre 2024.

Dans chaque port existe un conseil portuaire représentant l'ensemble des usagers. Les plaisanciers forment, au sein de ce conseil, le Comité Local des Usagers permanents du Port (C.L.U.P.) qui se réunit au moins une fois par an.

Le CLUP est une instance administrative, et non une association loi 1901, elle est régie par le Code des Ports.

Chaque titulaire d'un contrat ou d'un titre de location supérieur à 6 mois dispose d'une voix pour désigner les représentants des plaisanciers au sein du conseil.

Ce sont les membres du CLUP qui élisent pour 5 ans leurs délégués qui représenteront l'ensemble des usagers du port : 3 titulaires.

Ont été élus : François AIGLE, Gilles ROBIN et Emmanuel VALLERY-MASSON

Toutes nos félicitations aux nouveaux élus.

« Veillons sur notre planète et prenons soin de nous »

Comme à chaque rentrée, l'accueil des **59 élèves** de l'école s'est fait en musique au rythme de la fanfare, autour d'une collation offerte par l'association des parents d'élèves, lors d'un moment convivial entre les enfants et leurs parents, les élus de la commune et l'équipe enseignante. L'équipe reste stable depuis la rentrée 2022 :

Virginie Le Grand Hendrickx, en charge de la maternelle et de la direction, épaulée par **Ophélie Bergeolle** les lundis, **Sylvie Diez (ATSEM)** et **Ludivine Chapelain (AESH)** ; **Corinne Lemarchand** qui poursuit son travail dans la classe de cycle 2 regroupant les CP-CE1-CE2 et **Emmanuelle D'Enquin** pour la classe des cycle 3 (CM1-CM2), accompagnée d'**Alexandra RENAUD** et **Emmanuelle PEGIS (AESH)**.

Cette année s'articulera autour d'un thème commun aux trois classes : « **Veillons sur notre planète et prenons soin de nous** ».

Mardi 10 septembre 2024, dans le cadre du **projet « Prends soin de ta planète »**, dans lequel s'investit toute l'école, les trois classes ont effectué une **mati-**

née citoyenne de « ramassage de déchets sur les plages ». Les enfants ont récolté beaucoup de déchets plastiques mais pas seulement (du plastique, du verre, du cuir, des cordages, des débris de vaisselle et plein d'autres choses encore), sur des plages qui, en apparence, étaient très propres ...

On a été surpris de trouver tous ces déchets, la plage on la trouvait propre au début ! Notre action était un petit geste pour notre Planète !

Encore beaucoup d'autres actions ou interventions sont à venir sur le thème de l'environnement (déchets, compostage), et un spectacle. Marjorie, animatrice en éducation à l'environnement du Club nautique de Lancieux a déjà commencé par deux ateliers de sensibilisation aux déchets dans les classes de maternelle et de cycle 2, la venue d'un animateur de la Maison de la Rance fera de même dans la classe de cycle 3 en janvier. Ils nous accompagneront tout au long de l'année.



La classe de cycle 3 a repris la voile !

Les CM1/CM2 ont pu suivre huit séances, de septembre à fin novembre. Cette année, les enfants ont également fait une initiation au char à voile. Ils étaient ravis !

Les CP-CE1-CE2 ont quant à eux recommencé comme chaque année **leur cycle piscine** en octobre et en novembre.

Les élèves de maternelle, poursuivront **le travail sur le jardin avec les bénévoles de Saint-Jacut Environnement** afin de planter des muriers pour observer les insectes et leurs rôles sur notre planète.

Concernant la deuxième partie du projet : « **prenons soin de nous** », des **Happy Ateliers** auront lieu dans

chacune des classes : concentration chez les cycles 2; **gérer ses émotions** au sein du groupe classe et avec les élèves des autres classes, **gestion du stress** afin de préparer l'entrée en 6^e.



ÉCOLE PRIMAIRE

Le cycle théâtre contribuera également à ce volet par la prise de confiance lors des prises de parole et le filage de la représentation.



Nous avons d'ailleurs commencé notre activité théâtre, avec **Isobel de la Compagnie Gazibul** dans chacune des classes.

Ce travail sera étalé sur 10 séances pour une représentation pour chaque classe de la Moyenne section au CM2, le 17 décembre à la salle polyvalente de Saint-Jacut !

Le souhait de proposer la mise aux devoirs les lundis et les jeudis contribue également à prendre soin des élèves de l'école.

Des parents se proposent également de joindre leurs compétences afin d'améliorer l'aménagement de la cour. Si vous le souhaitez, n'hésitez pas à contacter l'école.

L'équipe enseignante remercie les parents de l'APE et les élus de la mairie pour le financement de ces nouveaux projets pour l'année 2024-2025.

INFOS ÉCOLE

Horaires de l'école : 9h00-12h et 13h30-16h30
Mail : ecole.0221093u@ac-rennes.fr Tel : 02.96.27.71.88

Une sécurité scolaire toujours plus renforcée

La Directrice de l'école, Virginie, veille au quotidien à la sécurité de l'école. En cas d'événement majeur sur le temps scolaire, le PPMS est alors déclenché.

Qu'est-ce que le PPMS ?

Le **P**lan **P**articulier de **M**ise en **S**ûreté définit les règles pour la sécurité des élèves et du personnel en cas de risques naturels, technologiques, industriels, ou encore de risques intrusion - attentat.

Anticiper et prévenir les risques autant que possible

Des exercices sont régulièrement effectués dans l'école avec l'aide de notre policière municipale pour vérifier le bon fonctionnement du protocole et mettre en place les ajustements si nécessaire.

Ces exercices sont l'occasion pour les élèves d'intégrer des connaissances et des comportements adaptés face aux risques et aux menaces.

Depuis le début de l'année scolaire, trois exercices ont été effectués :

- Exercice incendie, le 17 septembre
- Exercice intrusion avec confinement, le 30 septembre
- Exercice incendie, le lundi 18 novembre.

Outre un protocole rigoureux, les équipements sont

indispensables à la coordination des intervenants et la sécurité des enfants, du personnel éducatif et du public.

Nos services techniques veillent au bon fonctionnement et effectuent des aménagements lorsqu'ils sont nécessaires pour que le système d'alerte et de sécurisation soit optimal.

Sécurisation aux abords de l'école : plan Vigipirate au niveau "urgence attentat"

Ce niveau est actif depuis le 7 mai 2024 pour faire face à l'élévation globale de la violence. Il se traduit par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires : ce renforcement de mesures de protection concerne notamment,

- La mise en place obligatoire de barrières devant l'école pour empêcher le stationnement,
- La sécurisation du portail de l'entrée principale par une sonnette et un code avec l'interdiction à toute personne étrangère au personnel de l'école d'entrer,
- Le changement du portail blanc d'accès aux pompiers côté cour.

La vie périscolaire

Retour en image avec la Boum de fin d'année à la cantine !

Une cantine haute en couleur qui revêt ses habits de fête et de lumière pour le plus grand plaisir des enfants ! Merci à l'équipe du périscolaire.

Puis... place à la reprise, avec une cantine toujours aussi colorée prête à accueillir vos enfants pour cette nouvelle année scolaire.

Cette année encore toute l'équipe du périscolaire se mobilisera autour d'animations pour que vos enfants passent une excellente année : le repas de Noël, la galette des rois et d'autres surprises seront au programme.



Recette de l'APEAEP pour des enfants heureux



* Commencez par un beau spectacle musical de fin d'année, mélangeant petits et grands élèves, ajoutez l'émotion des plus grands de partir au collège, la fierté des plus petits (et de leurs parents !) de participer à leur premier spectacle. Rassemblez ensuite un groupe de parents bénévoles soudés, des gros bras, des cerveaux de compétition, ajoutez des stands de jeux, un atelier de maquillage, des galettes saucisses, des crêpes, des gâteaux maison, une tombola et même un billard hollandais, vous obtiendrez **UNE BELLE FÊTE DE L'ÉCOLE JOYEUSE ET ÉMOUVANTE !**

* Concoctez une **AG CHALEUREUSE ET EFFICACE**

* Élisez **UN BUREAU DE PARENTS MOTIVÉS ET INVENTIFS :**

- Présidente : Delphine Le Page
- Vice-présidente : Morgane Puillandre
- Trésorier : Valentin Léon
- Trésorière adjointe : Marion Tahier
- Secrétaire : Coline Ravinet
- Secrétaire adjointe : Shams El Karoui

* Prévoyez **DES ATELIERS DE NOËL** (13 et 20 novembre) où petits et grands fabriquent tout un tas de choses pour le Marché de Noël (objets en bois recyclés, snoods, sacs à tarte, décorations de Noël...). N'oubliez pas de faire appel aux parents et grands-parents bénévoles !

* Organisez un **MARCHÉ DE NOËL LE PLUS ÉCOLO POSSIBLE** (6,7 décembre), avec sa tartiflette !

* En mars, pensez à proposer **UNE SOIRÉE MARDI GRAS**, une déambulation dans le village, proposez à la Fanfoire de vous accompagner, et finissez en beauté par une boum, et pourquoi pas les bons petits plats de Yasmine et Ronan.

* N'oubliez pas aussi la traditionnelle **BRADERIE DES PETITES CREVETTES** (11 mai).

* Parsemez de ci de là de nouvelles idées : un nouveau logo pour l'école, des sweat-shirts à l'effigie de l'école, de nouveaux objets avec les dessins des enfants, une fête de l'école zéro déchet !

* Et saupoudrez le tout de joie, de solidarité, d'organisation mais aussi d'improvisation, vous obtiendrez certainement une belle et riche année pour nos écoliers !



Naissance du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Émeraude

Source : Communiqué de presse de la Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France

Le parc est officiellement né ! Un décret du Premier ministre Michel Barnier le rend officiel depuis samedi 19 octobre 2024 et engage le territoire pour une durée de quinze ans.

« C'est la volonté d'un territoire et de ses acteurs d'entrer dans une démarche de développement durable, plus respectueuse de son environnement et intégrant le changement climatique comme enjeu prioritaire. »

Le parc, de 90 000 hectares, englobe 66 communes



entre les départements des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine et rassemble 140 000 habitants.

« Un parc naturel régional, c'est un territoire d'excellence et d'expérimentation, notamment en matière de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social, d'éducation et à la formation du public, en particulier des jeunes publics » Didier Lechien, Maire de Dinan et Président de l'Association Cœur d'Émeraude.

Ce parc est le troisième parc naturel de Bretagne, un regroupement qui a vocation à protéger les richesses humaines et les écosystèmes précieux et fragiles de ce territoire entre terre et mer : préserver la nature et le patrimoine du territoire.

« La Région Bretagne entend s'investir pleinement auprès de ses Parcs naturels régionaux pour faire des trois parcs bretons des opérateurs innovants en termes de transitions écologique, climatique et sociale. »

La Région versera 100 000 euros par an, tout comme les Départements des Côtes d'Armor et d'Ille-et-Vilaine, l'Etat versera également une dotation aux communes membres.

La France compte 59 Parcs Naturels Régionaux soit 17% du territoire.

AMAP de la Baie : "Devenir Amapien c'est adhérer à une économie solidaire"



"Manger sain avec les producteurs du coin"

L'Amap (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) est un système de distribution de produits garantis locaux et bio en direct des producteurs, sous forme

d'engagement par périodes renouvelables. On peut adhérer à tout moment de l'année et souscrire un contrat avec le ou les producteurs de son choix : Contrat pour des légumes de saison, du pain (une grande variété), des volailles et des œufs, des fromages et laitages de chèvre, des fruits, du miel, de la viande de bœuf, agneau, porc, des conserves de légumineuses, des champignons (pleurotes et shiitake) ...

La distribution a lieu les mercredis à partir de 18h30 à la salle polyvalente de Saint Jacut de la mer.

Pour plus de renseignements :

Anne 06 86 93 53 87 - Véronique 06 03 13 11 11



Saint-Jacut Environnement



Encore une année riche en actions pour Saint Jacut Environnement, durant laquelle ses adhérents volontaires ont été très sollicités.

Chaque jeudi, les adhérents se retrouvent dans le cadre exceptionnel de l'Abbaye où

nous avons la chance de gérer un jardin partagé. Convivialité, partage de connaissances et apprentissages pour semer, récolter et désherber au fil des saisons.

En février, nous avons accueilli au jardin partagé, les élèves de l'école de Saint Jacut. Sur plusieurs demi-journées, ils ont découvert le potager, les plantes et la biodiversité.

En mars, pour la journée mondiale des Zostères, SJE a tenu un stand dédié à l'estran sur le marché de Saint-Jacut. Nombreux d'entre vous ainsi que des vacanciers ont profité des lunettes de réalité virtuelle, afin de découvrir ou redécouvrir ce monde sous-marin si fragile. Puis une conférence sur les zostères, animée par Claire Rollet (adhérente SJE) s'est tenue à l'Abbaye.

Toujours en mars, nos adhérents vêtus des chaussons au logo SJE en présence d'associations locales et des institutions concernées : gendarmerie, Office Français de la Biodiversité, ont arpenté l'estran afin de transmettre les informations de bonnes pratiques aux pêcheurs et promeneurs.

En avril sous un soleil radieux, le traditionnel nettoyage des plages tout autour de notre presqu'île a mobilisé une quarantaine de personnes enthousiastes. Cette année, **160 kg de déchets ont été ramassés !!** Plastiques, cordages, ferrailles, morceaux de verre, ... et minuscules déchets qui auraient pu être avalés par les poissons, crabes ou autres habitants de la mer. Les enfants étaient très fiers de

contribuer à cette action pédagogique et agréable. Cet été plusieurs actions ont été reconduites sur l'estran auprès d'adultes et de familles. **En septembre, les élèves de l'école sont venus découvrir l'estran, une autre action pédagogique afin de transmettre aux enfants le respect et la préservation de leur environnement marin. Cet automne lors du festival de l'écologie à l'Abbaye de Saint-Jacut, nous avons organisé pour des vacanciers plusieurs randonnées autour de notre belle presqu'île.**

Suite au lancement de la campagne « zéro déchet » par Dinan Agglo, SJE grâce à quelques volontaires a relayé cette initiative pour pouvoir agir localement. **Des ateliers de compostage, de fabrication de produits ménagers et cosmétiques ont été proposés.** Ils ont eu un grand succès et seront renouvelés en 2025.

Nous terminons l'année avec le ramassage du Goémon à l'ancienne et une belle journée de partage. La mobilisation organisée et efficace d'adhérents a satisfait les visiteurs, pour certains la découverte de cette coutume. Dès l'arrivée de Jean-Louis Josselin, ses chevaux et son équipe, le ramassage a débuté ; Jaguens, vacanciers, enfants, parents et grands-parents étaient tous présents avec leurs fourches, leurs seaux et leur bonne humeur. Le goémon ramassé a été apporté pour moitié à l'Abbaye afin d'amender le jardin partagé de Saint Jacut Environnement et le reste entreposé sur le parking de la plage, laissé au libre usage de chacun des participants.



Nous avons également proposé un échange de plantes avec le Jardin Partagé de St Cast et tous ceux qui le souhaitent. Cet espace a fait suite à « l'échange de plantes » d'avril chez nos amis du Jardin Partagé de Saint-Cast et à la vente de

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

plantes à l'Abbaye au profit de l'association Little World Népal. Là encore très belle réussite : toutes les différentes plantes proposées ont fait le bonheur de beaucoup de mains vertes.

Cyndie Dupoux a proposé un « **Atelier Sabuleux** » : La plage bretonne entre science et fantaisie, atelier très apprécié par les jeunes pousses.



Association des Mobil-homes toujours très investie lors des événements de la commune même en dehors des périodes d'ouverture du camping municipal.

Edith et Patrick Demolin, sur le thème « **Laminaire et Lumière** », ont exposé de magnifiques photos qu'ils ont prises, de notre très belle côte et du ramassage du géomon en 2022.

Un grand merci à tous nos bénévoles présents à ces différentes actions organisées majoritairement par les membres du CA de SJE.

Merci également à la totalité des interlocuteurs municipaux qui ont contribué à la préparation et au bon déroulement de ces différents événements.

Un clin d'œil particulier à Mary et Hervé Alexandre qui depuis 3 ans ont grandement contribué à la relance et à la structuration de Saint Jacut Environnement. Bon vent pour leurs prochaines « zaventures »....

Pour nous suivre et vous tenir informés :

Site : saintjacutenvironnement.jimdosite.com

Facebook : Saint Jacut Environnement

Les espèces envahissantes...

...sont des espèces dont l'introduction, l'implantation et la propagation menacent les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales avec des conséquences néfastes.

> **Impacts écologiques** avec diminution de la biodiversité, déséquilibre des écosystèmes et transformation des paysages.

> **Problèmes sanitaires** avec des espèces allergènes, urticantes voire toxiques

> **Problèmes socio-économiques** avec notamment perturbation des activités agricoles, apicole, forestières et nautiques.

Nous espérons que vous freinerez leur développement en arrachant les plants et en les jetant à la poubelle (plumets des herbes de la pampa, griffes de sorcière...). L'association Saint-Jacut Environnement peut vous aider au diagnostic et à l'élimination : saintjacutenvironnement@gmail.com

Herbes de la pampa



Ail à tige triquètre



Griffe de sorcière



Laurier-sauce



Renouées asiatiques



Balsamine de l'Himalaya



Buddleja de David (arbres aux papillons)



Séneçon en arbre



Laurier palme



Fin de la saison de nidification pour les sternes de La Colombière



Communiqué de presse mardi 5 novembre 2024

Après avoir occupé l'île plusieurs mois, les sternes sont reparties vers leurs quartiers d'hiver.

Une saison de nidification qui s'est plutôt bien passée...

D'avril à août, l'île de La Colombière a fait l'objet comme chaque année d'un suivi et d'une surveillance par deux jeunes en service civique à Bretagne Vivante, Gayle Jacquier et Mari Bourhis. Elles ont veillé sur le site et ses oiseaux, et informé les plaisanciers et autres promeneurs durant toute la saison.

Cette année, **l'équipe de l'association Bretagne Vivante**, chargée par le département des Côtes d'Armor de la gestion de cet espace naturel sensible, **a recensé 35 nids de sternes pierregarin et au moins 11 nids de sternes de Dougall**, l'espèce la plus menacée. L'île a aussi abrité **15 couples d'huîtres pies. Neuf poussins de sternes de Dougall ont pu être bagués au début de l'été**. Un tel baguage est réalisé sur plusieurs colonies, notamment l'île aux Moutons dans le Finistère. Il permet de suivre les déplacements, et de mieux comprendre les échanges avec les autres colonies européennes.

Les derniers poussins de La Colombière ont pris leur envol mi-août, et poursuivi leur apprentissage dans l'archipel des Ebihens, accompagnés de leurs parents ; avant que l'ensemble de la colonie ne file vers ses quartiers d'hiver en Afrique. **Au total, au moins 45 poussins de sternes pierregarin et au moins 7 à 9 poussins de sternes de Dougall ont atteint l'âge de l'envol.**

... pour une colonie qui reste vulnérable

Pour rappel, La Colombière est accessible à pied sec lors des basses mers de vives eaux, exposant les couvées des oiseaux marins qui nichent à même

Qualité des eaux de baignade

Cette saison a malheureusement été marquée à plusieurs reprises par des interdictions de baignade sur quelques-unes de nos plages.

Des eaux essentiellement contaminées par des bactéries dont les causes sont multiples : débordement de station d'épuration (souvent due à de fortes pluies), agriculture intensive, industrie, raccorde-

le sol aux prédateurs terrestres, et aux dérangements humains. Ces derniers sont limités par un arrêté préfectoral de protection de biotope qui interdit l'accès à moins de 100 m de l'îlot du 15 avril au 31 août. Cette zone de quiétude réglementée est matérialisée par des bouées jaunes.

Les autorités publiques en charge de la conservation de la biodiversité et Bretagne Vivante en appellent à la responsabilité des usagers de la mer et du littoral pour respecter la vie sauvage et la réglementation en place.



Un suivi reconduit chaque année

L'entrée dans l'automne a sonné la fin de la mission de service civique pour Mari et Gayle, qui ont elles aussi migré vers d'autres aventures. Elles ont énormément apprécié l'accueil chaleureux et le renfort (lors des surveillances diurnes et nocturnes du cordon, notamment) des bénévoles de Saint-Jacut Environnement et de Bretagne Vivante.

Ce suivi est reconduit chaque année, compte tenu du rôle majeur - en Nord Bretagne - de l'île de La Colombière pour l'accueil des sternes en période de reproduction. Rendez-vous au printemps 2025, pour une nouvelle saison de nidification !

Contacts : Manon Simonneau,
chargée de projets naturalistes
06 07 06 16 38

ment « sauvage » des eaux usées de particuliers, ... les responsables ne sont pas toujours clairement identifiés comme a pu le souligner l'Association Eau & Rivières de Bretagne.

En France, la qualité des eaux de baignade est réglementée par le Ministère chargé de la Santé qui

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

mandate les Agences Régionales de Santé (ARS) pour qu'elles en exercent le contrôle. Des analyses sont régulièrement faites par l'ARS pour surveiller la qualité des eaux et permettre une baignade en toute sécurité.

La fréquence d'échantillonnage doit respecter les dispositions de la directive 2006/7/CE, à savoir au moins 4 prélèvements durant la saison balnéaire (dont un prélèvement de pré-saison, à réaliser entre 10 et 20 jours avant la date de début de saison), et d'un laps de temps inférieur ou égal à 1 mois entre 2 prélèvements.

Si au cours de la saison, un résultat témoigne d'une dégradation de la qualité des eaux de baignade, des prélèvements de contrôle sont réalisés dans les meilleurs délais jusqu'au retour à une situation conforme à la réglementation en vigueur, afin de garantir ainsi l'absence de risque sanitaire pour les baigneurs.

Les paramètres réglementés sont les indicateurs Escherichia coli et entérocoques intestinaux. Leur présence dans l'eau indique une contamination d'origine fécale plus ou moins forte en fonction des concentrations relevées. Ces germes microbiens ne constituent pas en eux-mêmes un danger pour les baigneurs aux seuils généralement relevés mais peuvent indiquer, par leur présence, celle simultanée de germes pathogènes.

Dinan Agglomération a missionné Veolia pour effectuer des tests afin de contrôler la conformité des raccordements au réseau public d'assainissement des particuliers.

Vous avez aussi pu constater depuis quelques années des gros amas d'algues vertes en putréfaction sur nos plages. Une conséquence de cette pollution que nous surveillons également de près. Nos personnels des services techniques ont suivi une formation et effectuent des tests de quantité d'hydrogène sulfuré pour préserver la sécurité sanitaire de nos plages.

Le plan de ramassage des algues par l'État dans certaines communes environnantes n'intègre pas la nôtre. Notre secteur n'est pas jugé comme « risqué » en raison des mesures effectuées. Les taux de nitrates ont baissé sur nos plages mais restent au-dessus des normes européennes et nous incitent à effectuer une surveillance régulière lors des périodes de prolifération pour éviter tout problème et alerter les autorités compétentes si nécessaire.

Soyez rassurez par notre vigilance sur ces points. Merci également de respecter pour votre sécurité, les contraintes liées à l'interdiction d'accès des plages quand cela est nécessaire.

Les zostères jaguens en danger



Saint-Jacut-de-la-mer possède une des plus « grandes prairies marines » de Bretagne.

Cette zone, d'une surface de près de **60 hectares**, s'étend de la Banche aux Haas, ainsi qu'autour des Ebihens et de la Colombière.

Les herbiers sont des lieux essentiels à la faune marine, ils servent de nurseries, de moyens de protections, ou de nourriture : ils sont fragiles et il faut éviter de les piétiner et de les arracher !

IFREMER surveille de près l'évolution de cet écosystème.

Ces zones sont protégées par un arrêté préfectoral, et de ce fait **TOUTE PÊCHE Y EST INTERDITE.**

Les contrevenants risquent :

- En cas de destruction d'espèces protégées, 3 ans de prison et 150.000 euros d'amende (art 415-3 code de l'environnement)
- En cas de pêche d'une espèce dans une zone interdite, 22.500 euros d'amende (art 945-4 code rural et de la pêche maritime)

De nombreuses actions de prévention sont mises en œuvre tout au long de l'année, par Saint-Jacut Environnement, Cœur Émeraude, en collaboration avec la police municipale, l'Office Français de la Biodiversité (OFB), les Affaires Maritimes et les gardes jurés.

Pour qu'une partie de plaisir ne tourne pas au drame, avant d'aller sur l'estran renseignez-vous auprès de l'Office de Tourisme ou de la Maison du Pêcheur sur les lieux autorisés, la qualité sanitaire et les horaires ...

Petit pense bête : Tous les endroits de couleur verte sont interdits !

Presqu'île en poésie

Saint-Jacut-de-la-Mer est sans conteste un territoire attractif avec une forte vitalité artistique et culturelle. Expositions, conférences, concerts y foisonnent toute l'année.

L'Association Presqu'île en poésie, créée en 2016, invite chacun, chacune, par l'écoute et par l'écriture, à s'émouvoir, à raisonner, à prendre le large pour s'émerveiller des beautés du monde.

Soutenue par le Ministère de la Culture (DRAC), la Région Bretagne, le Département des Côtes d'Armor, L'EPCI Dinan Agglomération, la Commune de Saint-Jacut-de-la-Mer, et par plusieurs autres mécènes, notre association organise toute l'année des événements littéraires tournés bien sûr vers la poésie.



Deux grands événements culturels ont été proposés à la population durant cet été 2024 : le festival de la Houle des Mots et la commémoration du 80ème anniversaire de la libération soit en tout 34 événements en 6 jours, tous très bien fréquentés et très appréciés des festivaliers. Une telle programmation nécessite une belle mobilisation de l'équipe de Pep, des bénévoles, mais aussi de tous les partenaires

financiers et techniques que nous remercions infiniment.

L'été prochain, dernière semaine de juillet, connaîtra la 8ème Houle des mots qui aura pour thème les femmes entre terre et mer. Un bel hommage aux Jaguines y sera rendu.

Mais comme vous le savez Presqu'île en poésie, c'est aussi chaque mois de septembre à juin **des rencontres poétiques dans les bars de notre commune** avec la complicité de leurs propriétaires que nous remercions. Les thèmes pour 2025 sont les suivants :

- Vendredi 31 janvier « *Du proverbe au poème* » à 18H30 au Bretagne.
- Vendredi 28 février « *Songes* » à 18h30*
- Vendredi 28 mars « *La poésie en éruption* » à 18H30*
- Vendredi 25 avril « *Jardins* » à 18H30*
- Vendredi 30 mai « *Points de suspension* » à 18H30*
- Vendredi 27 juin « *Sac à dos* » à 18H30*

Nous rappelons que ces apéros poétiques sont libres. On peut y venir simplement pour écouter, lire ses propres textes ou ceux d'auteurs qui ont éveillé notre sensibilité.

Presqu'île en poésie vous souhaite une bonne année en poésie.

* *lieux précisés ultérieurement sur notre site presquileenpoésie.org*

Compagnie Rosa, Marguerite et les autres...



> **Deux lectures de sensibilisation sur le cancer** ont été réalisées à Caulnes et Plélan-le-petit.

> **Des ateliers pour les adolescents** ont été faits au lycée de Lamballe à partir des textes de Hanock Levin et à Saint-Malo avec l'association 180 autour du film La Nuit du Chasseur.

> **Le spectacle de Clytemnestre ou le crime** est parti en tournée à Melesse,



et sera le 8 mars à Trégunc dans le cadre du Festival théâtre au féminin.

> **La compagnie prépare un cabaret branque**, avec quatre acteurs pour l'été prochain, Joséphine Sourdél sera à la mise en scène. Nous espérons retrouver rapidement le public chaleureux jaguen pour partager ce nouveau projet !



Village-Rivages



S'il ne fallait retenir qu'un seul moment fort de cette année pour Village-rivages, ce serait l'acquisition, en juillet dernier, d'un magnifique bateau « **La Brise** », construit au Chantier de l'Enfer à Douarnenez en 1991, certainement l'un des tout derniers exemplaires de canots jaguens à tape-cul navigable témoignant du passé maritime de Saint-Jacut de la Mer.

Cette acquisition rend obsolète le projet d'une reconstruction à l'identique du canot « Le Léon » précédemment envisagé. **C'est un canot de 5,20 m, ponté de l'étrave au grand mât avec deux bancs transversaux et un banc arrière.**

Cette acquisition n'a été possible que par l'engagement des donatrices et donateurs qui nous ont accompagnés dans ce beau projet et que nous tenons à remercier, à nouveau, pour leur geste généreux. Nous souhaitons également remercier le vendeur qui a accepté l'échelonnement du paiement et, pour qui, le retour à Saint-Jacut de ce canot typique avait une valeur symbolique.

Cerise sur le gâteau, le 17 octobre dernier « La Brise » a été labellisée - Bateau d'intérêt patrimonial – par l'association « Patrimoine Maritime et fluvial » dont le Président n'est autre que Gérard d'Aboville.

Cette reconnaissance lui offrira une belle visibilité et légitimité tant, nous le souhaitons, pour être associée à l'image et à l'histoire de Saint-Jacut que dans la recherche de nouveaux soutiens.

Nous considérons que ce canot est un bien commun qui sera accessible à celles et à ceux qui souhaiteraient nous accompagner pour une « promenade » maritime dans les baies entourant la presqu'île et l'archipel des Ebihens. Nous souhaitons qu'il soit également utilisé dans le cadre d'animations saisonnières.

Son utilisation devrait aussi s'inscrire dans le cadre d'un partenariat, envisageable à partir du printemps prochain, avec le Club nautique de Saint-Jacut de la

Mer pour des initiations à la voile traditionnelle.

Nous devrions disposer d'un mouillage permanent au port du Châtelet et nous en avons sollicité un second au port de La Chapelle (situé à proximité de la maison des Douaniers des Ébihens), ce qui permettra des sorties plus longues et plus nombreuses.

Nous voici donc prêts à larguer les amarres pour une belle aventure que l'on souhaite partager avec le plus grand nombre d'amoureux de la mer.

A côté de cette acquisition qui a quelque peu bousculé notre agenda, **Village-rivages n'en a pas moins poursuivi ses activités traditionnelles, comme l'accueil des visiteurs à la Maison du pêcheur, agrémentées de plusieurs expositions graphiques.**

De même, les visites accompagnées de la découverte du village et des Ebihens, en moyenne 2 par mois, connaissent une notoriété croissante.

La journée des artistes et artisans d'art inspirés par la mer, le 14 juillet dernier, organisée en partenariat avec l'Abbaye de Saint-Jacut et l'association des Résidents des mobil home du camping municipal, a connu un beau succès. Cette «Escale en Terre Émeraude » s'installe résolument dans le Rendez-vous culturel et estival de la presqu'île.

Pour 2025, nous souhaitons mettre davantage la Maison du pêcheur à disposition des associations et intervenants extérieurs, constatant qu'elle est appréciée (et demandée) comme lieu d'animations et de rencontres. D'ores et déjà, nous avons plusieurs expositions prévues pour Pâques et l'été. Nous rappelons également que notre petite bibliothèque est mise à disposition des adhérents.

A partir de février, nous reprendrons également nos visites accompagnées aux Ebihens et à la découverte du village.

Lors de notre prochaine Assemblée générale annuelle nous présenterons, parmi d'autres projets, la finalisation d'un panneau sur l'exploitation des carrières à « La Colombière » et à « Grande Roche », en partenariat avec l'association « Le Peuple des carrières » du Hinglé, en vue d'une exposition commune à Saint-Jacut.



L'année 2024 a été marquée par le lancement du projet de collaboration avec l'EHPAD de Saint-Jacut. Initié d'abord avec Camille Bondon autour des ateliers « L'amitié, c'est quoi ? », les artistes Olga Boudin et Marie-Cécile Marques ont continué l'action : sur place, différents ateliers ont été mis en place : gravure sur plaque de laiton, peinture en musique ou encore peindre l'environnement de la presqu'île et n'utiliser qu'une couleur par séance.

Ce partenariat a permis des échanges réguliers entre les résidents, le personnel, les familles et les artistes. Cette action est soutenue par la Fondation des hôpitaux, le département des Côtes d'Armor et Dinan Agglomération.

L'EHPAD et les APM-Résidences d'artistes ont participé à une conférence sociale pour présenter ce projet novateur et spécifique au territoire. Un film qui relate de ces actions est disponible en scannant le QR Code ci-après.

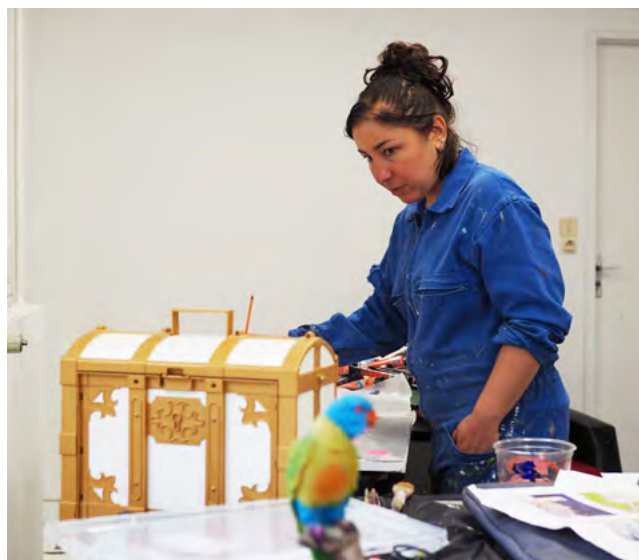
Les rencontres et ateliers se poursuivent en 2025 avec les artistes en résidence.

De septembre à décembre 2024, l'association a accueilli **Olga Boudin**, diplômée des Beaux-Arts de Paris. Olga travaille actuellement en Corrèze à Lacelle. Son univers s'enracine dans les moments quotidiens et leurs sensations. Comme le cliquetis des préparatifs de la cuisine entendu depuis le calme du salon ; ce sont des réflexions sensorielles qui se glissent entre les objets et les décors.

Marie-Cécile Marques est diplômée des Gobelins et des Beaux-Arts de Paris, elle travaille en région parisienne à Arcueil. Des secrets, des inquiétudes prennent vie avec la couleur, la mélancolie se dilue tendrement dans l'aquarelle, l'encre et l'huile.

Dans un jeu subtil entre figuration et abstraction, la délicatesse se mêle à une palpable tension.

Elles ont ouvert leurs ateliers le samedi 9 novembre et présenté les œuvres produites en résidence dans l'exposition Faux calmes à Saint-Briac-sur-mer.



Les artistes en résidence en 2025

Clémence Bruno et Vincent Girard [janv-mars 2025]

> Portes ouvertes samedi 8 février [14h30-18h]

Marianne Wasowska et Lucille Lance [avril-juin 2025]

> Portes ouvertes samedi 31 mai [14h30-18h]

Amélie Cooper et Shu Rui [sept.-déc. 2025]

> Portes ouvertes samedi 8 novembre [14h30-18h]

Mathilde Guyon, Responsable de projets

06 24 31 00 04

contact@apmresidences.fr



ART, CULTURE ET PATRIMOINE

Le Club de la Presqu'île

Le Club de la Presqu'île **vous invite à venir partager ses activités en toute convivialité, permettant ainsi de rompre l'isolement de l'hiver.**

Parmi ces moments, il y a bien sûr :

> **les après-midis jeux de carte et scrabble classique** (le jeudi), le scrabble en duplicate (le mardi)

> **les petites randonnées** de 5 à 6 km le lundi et le mardi matin

> **le cinéma** (un lundi après-midi par mois)

> et notre nouvelle activité, démarrée en octobre 2023 et qui rencontre un franc succès, **la danse bretonne**, le mercredi matin de 10 h 30 à midi (hors vacances scolaires) animée par un très bon danseur.

Le **21 novembre** au Centre culturel, nous organiserons **les tournois habituels de scrabble classique et belote au profit du Téléthon**, ouverts à tous et goûter offert.

La **9ème édition de notre exposition « Ouvrages de Dames »** se tiendra au Centre culturel le 8 décembre, de 10 h à 17 h.

Nous fêterons Noël, dégusterons la galette des rois et nous nous rassemblerons pour partager les repas de l'Assemblée générale et du printemps.

Quelques autres activités sont prévues comme la visite de l'usine marémotrice (mars 2025), un **fest-deiz** en mars ou avril, le bowling (mais il faut du monde,) et autres sorties à définir.



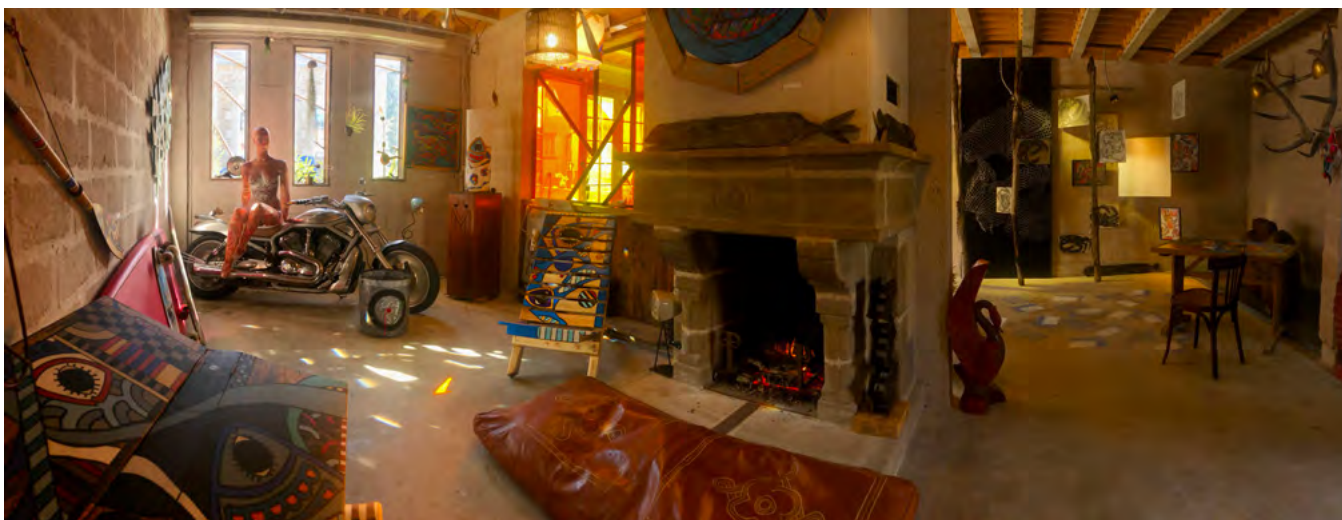
Nous avons une pensée particulière pour nos deux amis, Jean-Marie Hamoniaux et Claude Melec, décédés récemment, adhérents et participants actifs aux activités du Club depuis de nombreuses années.

La Galerie des Marins - Imaginé comme un comptoir maritime...

La galerie des marins est un endroit où les senteurs, les objets, la musique vous embarquent pour des voyages imaginaires. Les expositions se construisent au fil des rencontres. Portée par les marées, la vague rumeur d'une escale atypique au parfum d'aventure se répand... Ainsi, du printemps au cœur de l'hiver des artistes venus des quatre coins du monde y séjournent le temps d'une escale.

Contact : *Christophe Ballan*

06 40 92 10 38 - 4 bis rue du châtelet



Back to Africa

La poursuite des « coups de pouce »

Madagascar est un pays pauvre et malmené par les catastrophes naturelles. L'accès à l'éducation est disparate et une proportion infime de la population a accès à des produits culturels.

Le projet soutenu actuellement par Back To Africa concerne l'île de Sainte Marie à l'Ouest de Madagascar. L'« Association des rêves » avec laquelle nous

collaborons y a fondé en 2018 le centre de loisirs d'Ambodifotatra, première structure de ce type à Sainte Marie ; le centre s'emploie à proposer aux enfants de l'île, à partir de 5 ans, des activités de loisir, du soutien scolaire, des ateliers manuels et des sorties éducatives.

A l'étroit dans le local prêté par la municipalité, l'Association des Rêves a très rapidement dû construire un bâtiment en dur pour accueillir les enfants. **L'aide de Back to Africa a consisté cette année à la réhabilitation du toit de ce centre éducatif. Notre association entend poursuivre cet accompagnement mais se heurte pour**

l'instant à une main d'œuvre difficile à trouver sur l'île.

Des projets pour financer nos actions

Pour mener à bien ces projets, Back to Africa vous invite à participer à ses manifestations ou à nous rejoindre à notre assemblée générale du 16 janvier à 20h30 au Centre Culturel.



Comme à son habitude, 2025 connaîtra deux événements clés :

• **La soirée repas africain**, le 29 mars, à la salle polyvalente où notre équipe vous aura concocté le désormais célèbre poulet yassa (sur place ou à emporter) et vous proposera diverses animations,

• **L'apéro concert**, le 12 juillet, à la Maison de la Mer, avec une proposition musicale diversifiée et une ambiance conviviale toujours assurée !

Au plaisir de vous y retrouver nombreux.
L'équipe de Back to Africa

Le Club du Livre



Le Club du Livre est en constante évolution afin de vous proposer toujours des nouveautés. Ainsi, la bibliothèque s'enrichit, à présent, d'une page Facebook où paraissent toutes les nouveautés récemment arrivées pour vous satisfaire. **A ce jour, nous comptons 96 adhésions familiales.**

Dans un esprit de se renouveler sans cesse, le Club du Livre a procédé à un désherbage, afin de se séparer d'anciens livres, d'aérer les étagères et de voir naître un espace enfants.

En parlant d'espace, nous avons eu à cœur de réaménager récemment les lieux pour favoriser une meilleure circulation dans les rayons. La bibliothèque reste toujours très conviviale pour continuer d'échanger et de partager avec nos adhérents et futurs adhérents.

Une petite nouveauté a vu le jour : **un partage de lecture est organisé par la bibliothèque au Centre Culturel le 1er jeudi de chaque mois de 10h à 12h.** Actuellement, le groupe est constitué d'une dizaine de personnes.

Vous pouvez nous rencontrer les vendredis et les samedis matin de 10h à 12h tout au long de l'année.

La cotisation annuelle reste inchangée et s'élève à 12€.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter

Liliane Prochownik, la Présidente au 07 68 14 74 57 ou liliane.prochownik@gmail.com

Facebook @Le Club du Livre de Saint Jacut de la Mer

POÈME "HABIT DE NOËL"

*J'ai mis mon habit de bonheur
Au saut de l'an, dès mon éveil,
Il me va comme un gant de cœur
Les grands couturiers s'émerveillent !
A chaque pas mon corps rayonne
Dans sa parure de beau soleil,
Qu'importe l'âge qu'on me donne
Le bonheur me sied à merveille !*

Michèle Pettazzoni



« Je fais partie de l'association Presqu'île en Poésie de Saint Jacut depuis 8 ans. C'est à la retraite que mon mari et moi-même avons quitté l'Oise pour Le Guildo. J'ai commencé à écrire de la poésie au début des années 2000. J'ai puisé dans mon expérience professionnelle (assistante sociale) et dans mon vécu personnel l'inspiration pour écrire. »

Le Club Nautique

Chers habitants de Saint-Jacut,
Cette année, le Club Nautique de Saint-Jacut a été particulièrement actif et engagé dans le développement des activités nautiques et la promotion de la convivialité au sein de notre belle commune. Voici un aperçu des actions menées tout au long de l'année.

1. Initiation à la navigation :

Nous sommes fiers d'annoncer qu'en 2024, nous avons accueilli plus de 2500 stagiaires qui ont pu pratiquer sur nos différents supports. Cette affluence témoigne de notre dynamisme et de notre attractivité, surtout dans un contexte où la majorité des clubs environnants constatent une baisse de fréquentation. Nous pouvons nous réjouir d'avoir de nombreux participants jaguens à l'activité club, ce qui leur permet de découvrir les plaisirs de la voile et de la navigation en toute sécurité.

2. Compétitions et événements :

Le club a la chance de compter parmi ces adhérents un véritable champion, Léopold BRISEDOU, il n'en finit plus de nous étonner par l'étendue de son talent et de ses performances. Cette année deux titres majeurs dans sa jeune carrière : d'abord champion d'Europe au printemps puis vice-champion du monde à l'automne. Incroyable, jamais nous n'aurions pu imaginer être à la source d'une si belle carrière. Âgé de seulement 16 ans, nous lui souhaitons tout le meilleur pour

la suite.

Clément HUET et Thomas CARRE se partagent la première et la deuxième place de l'Émeraude Fun Cup (21 avril 2024 et 29 septembre 2024). C'est un challenge départemental en planche à voile.

3. Activités familiales et sociales :

Tout au long de l'année, nous avons proposé des activités familiales, telles que des sorties en kayak et des journées famille, favorisant les échanges et le partage entre les membres du club et les habitants.

Des jeunes jaguens par le biais du club, ont décidé de participer à un échange avec l'association Little World Népal. Fort de leur dynamisme, ils ont organisé de nombreux événements qui permettront de financer une partie du voyage. L'idée est de partir pendant les vacances de Février, deux semaines, et d'inviter en retour de jeunes Népalais et leur faire découvrir les joies de la mer et de notre presqu'île. Chacun peut participer à sa mesure en nous suivant sur les réseaux. Une cagnotte est en ligne.

Nous tenons à remercier tous nos membres, bénévoles et partenaires pour leur engagement et leur soutien tout au long de l'année. Nous espérons continuer à développer nos activités et à renforcer notre communauté autour de notre passion commune pour la mer. N'hésitez pas à nous rejoindre pour la prochaine saison, ensemble, faisons vivre le Club Nautique de Saint-Jacut.



Jazz er Maez

Cette année encore, les amoureux de musique et de jazz en particulier, ont pu savourer cet été, au cœur de la presqu'île, les prestations de six groupes qui ont répondu à l'appel des organisateurs du festival "Jazz er Maez". Cette édition a permis, comme l'année passée, de découvrir des artistes passionnés par leur musique. Une passion qu'ils ont su partager dans trois lieux différents de St Jacut et ce, toujours dans une ambiance de convivialité.

Au square du Châtelet, mis à disposition par la mairie, "Lalo" a ouvert le festival sous des accents brésiliens, et malgré une météo capricieuse, la soirée s'est poursuivie dans la joie et la bonne humeur par un jazz manouche de qualité grâce au groupe "Charlotte Miles".

C'est dans le vaste et charmant jardin de Marie-Paule et Edgar Paies que s'est déroulée la deuxième soirée dédiée au Jazz swing ! Le batteur Edouard Heller venu avec son quartet s'est brillamment illustré, puisqu'après un concert de haute volée, il resta derrière ses fûts pour le second set, cette fois avec le groupe Speakeasy.

Enfin, pour **la troisième soirée, "Jazz er Maez" s'est transformé en "Jazz e-barzh"...** Subissant une météo indigne de notre belle presqu'île notoirement connue pour son micro-climat (!), les deux derniers concerts

se jouèrent à l'intérieur, grâce aux équipements mis à la disposition des organisateurs par Mme Bideau, directrice ô combien bienveillante de la maison SNCF. Ainsi, le public, toujours très nombreux, a pu se régaler (au sec) **du trio "Aléa" qui a su mélanger avec talent jazz et chanson française, puis c'est le quintet "Tribut to Chet", rendant un hommage étincelant à l'immense trompettiste américain Chet Baker qui a clos cette deuxième édition.**

L'association "Jazz er Maez" peut se féliciter de l'aide financière reçue par les forces vives de la presqu'île (entreprises, artisans, commerçants), des institutionnels, de l'aide matérielle des mobiles-homes, sans oublier le concours indispensable de nombreux bénévoles sans qui, ce festival ne serait pas.

Reste pour la troisième édition à venir à trouver un mécène apte à s'engager financièrement aux côtés du festival pour pouvoir y associer le nom de son entreprise et ainsi pouvoir assurer une programmation d'un niveau national, voire international !

Contact :

Eric LORANG

06 52 59 54 21 - elorang@hotmail.fr.



Après avoir craint qu'il ne pleuve le jour du Festival, nous avons eu la surprise de voir débarquer une invitée inattendue, la canicule. Mais elle n'est pas venue seule puisque **vous avez été 2 600 à passer la porte d'entrée** pour vous joindre aux festivités et découvrir ce que les membres de la Jaguine vous avaient préparé cette année.

Nous sommes heureux d'avoir pu répondre aux besoins de toutes et tous en termes de nourriture et de boisson. Nous avons également pris bonne note des pistes d'améliorations pour l'avenir et nous vous remercions de vos conseils et retours.

Nous aimerions remercier l'ensemble des bénévoles ayant rendu possible cet événement et nous sommes touchés de voir que notre événement mobilise tant d'habitants et de bonnes volontés. Vous avez encore été nombreux cette année à vous signaler pour proposer votre aide et nous vous en sommes très reconnaissants.

La Gym Jaguine

La saison 2024-2025 a débuté le 10 septembre, avec la mise place d'une nouvelle équipe dirigeante qui fait suite à plusieurs années d'engagement de la part de la précédente, menée par Dominique Guillard.

C'est avec **Julie Leclerc, coach sportive** pour l'association depuis plus de trois ans, que les cours ont repris, avec deux sessions :

Pilates le mardi matin de 11 à 12h

Yoga le jeudi de 17 à 18h

Ils ont lieu à la salle polyvalente et sont ouverts à tous, sans limite d'âge.

Encadrement professionnel, proximité : des atouts indéniables pour les jaguens et jaguines qui peuvent ainsi pratiquer une activité sportive douce, dédiée au renforcement des muscles profonds, aux assouplissements et à l'équilibre.

Dès la mi-septembre, les cours ont affiché complet et nous avons été contraints de refuser des inscriptions.

Merci également aux associations, artistes et ateliers ayant participé au Village-Exposant ! Nous espérons que la forte chaleur de l'après-midi ne vous a pas empêché de passer une agréable journée.



De plus, nous sommes fiers de voir se promener dans nos rues bon nombre de Homards, Poulpes et Méduses aux couleurs de la Grande Marée. Nous vous remercions chaleureusement d'avoir répondu présent à cette nouveauté de l'année qu'était le Merchandising, cela nous aide grandement à faire perdurer et évoluer le Festival.

Enfin, **nous pouvons vous donner rendez-vous dès-à-présent pour l'an prochain, puisque la date du dimanche 10 août 2025 a été choisie pour accueillir la 3^è Édition de la Grande Marée.** Restez à l'écoute pour plus d'informations dès le début de l'année !

Merci à toutes et à tous.
Les Membres de La Jaguine



Compte tenu de ce succès, et afin de satisfaire encore plus de demandes, l'association espère être en mesure de proposer un cours supplémentaire de Pilates à la rentrée prochaine.

Gym Jaguine, les nouveaux membres du bureau
Présidence : Brigitte Thomas, Aline Mezière
Trésorerie : Dominique Bansard, François-Xavier de Grandpré
Secrétariat : Marie-Laure Dauly, Caroline Chomet



SPORT ET LOISIRS

Comité des fêtes



Les deux vide greniers de cette année ont connu un franc succès.

Le soleil absent le **21 juillet** a fini par s'inviter en fin de matinée. Heureusement car il ne faisait pas chaud face à la mer. Les nombreux exposants (environ 70) ont permis de satisfaire petits et grands dans une belle convivialité.

Août a subi la concurrence du vide grenier de St Briac au niveau exposants (tout au plus 50), Une matinée bien fraîche pour ce **25 août** ! Mais tout s'est arrangé avec l'après-midi. Les promeneurs, chineurs et autres n'ont pas fait défaut et une belle affluence a été

constatée tout au long de la journée.

Le temps n'a pas été au rendez vous de la fête des flambeaux le 16 août. La pluie a découragé nombre de personnes mais les plus courageux étaient bien là. La randonnée dans la grève cette année encore a été le moment clé de cette fête familiale. Le Comité remercie particulièrement les joueurs de biniou, cornemuse et vielle ainsi que les danseurs qui ont, au pied levé, animé la soirée suite au désistement du groupe folklorique initialement prévu.

Cette année la fête du village a tiré son feu d'artifice le 3 août. Beaucoup de monde pour le voir. La mer étant là aussi mais peu de baigneurs...à cause du temps changeant et pluvieux. Superbe soirée étoilée malgré tout. Nous l'avions attendu 2 ans ce feu du mois d'août ! Nous avons été récompensés.

Le Comité des Fêtes souhaite à tous UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2025 !

La Pétanque jaguine a fêté ses 30 ans en musique

Le 7 septembre dernier, le club de pétanque a célébré ses trente années d'existence, avec une soirée festive à la salle des fêtes.

Pas d'anniversaire sans musique. La «Fanfoire de St-Jacut» et sa dizaine de musiciens ont «mis le feu» à la salle des fêtes, offrant un extraordinaire échantillon de morceaux variés exécutés sur des rythmes endiablés.

Comme d'habitude, Edgar Paies était aux fourneaux une partie de la journée pour offrir aux convives ses talents d'ancien traiteur.

La chenille : l'incontournable des fins de soirées dansantes.



HOMMAGE CLAUDE MÉLEC S'EN EST ALLÉ...

Quelques jours après le 7 septembre dernier, jour du trentième anniversaire de la Pétanque jaguine, Claude nous a quittés à l'âge de 91 ans.

Particulièrement investi dans la vie associative de la commune, il était à l'origine, en 1994, de la création du club qu'il fréquentait toujours assidûment avec Denise, son épouse. Outre ses qualités reconnues de compétiteur, ses amis de la Pétanque jaguine ont toujours apprécié sa gentillesse et l'entrain qu'il manifestait en chansons, lors des banquets des aînés ou des repas du club.

« Qui, désormais, nous chantera la mer ? » ont-ils écrit à sa famille en souvenir des bons moments passés ensemble.
Jacques Roux

Carnet de bord



Commerce

Jonathan Lévêque vous attend pour vous faire découvrir sa boutique face à la Mairie : Librairie, quincaillerie, articles de pêche et de randonnée, ... et des animations comme pour Halloween ou encore lors de dédicaces de livres.

8 bis rue du Châtelet

Ouvert depuis juillet 2024

**Horaires : Du mardi au vendredi
de 10h à 13h**

Samedi de 10h à 17h

Century 21



Agence immobilière

Tanguy Dufeil vous propose son expertise que ce soit à la vente, l'achat, la location ou encore la gestion locative.

06.34.62.78.16

24 Place Landouar

Ouvert depuis septembre 2024

Du mardi au vendredi :

9h00 à 12h30 - 14h00 à 18h30

Le samedi :

9h00 à 12h30 - 14h00 à 17h00

Sécurité - Déclenchement test de la sirène d'alarme communale

Le premier essai a eu lieu le 7 août 2024 : la sirène sera dorénavant déclenchée à 11h45 chaque premier mercredi du mois pendant 1mn41s afin de s'assurer du bon fonctionnement de celle-ci. La date, l'heure et la durée ont été fixés par la Préfecture des Côtes d'Armor pour toutes les communes du département.

En dehors de ce jour et de cet horaire, lorsque la population entend ce signal, elle doit y reconnaître une nécessité de se mettre en sécurité rapidement.

INFORMATIONS DIVERSES

Lutter contre la pollution visuelle d'affiches installées de façon anarchique

Arrêté sur l'affichage publicitaire temporaire des Associations n°2024-14-P

L'affichage est l'un des supports le plus utilisé par les Associations pour communiquer sur leurs événements. Force est de constater que notre commune se retrouve parfois submergée par des affiches installées un peu partout... Pour protéger notre commune et la préserver, nous avons installé **4 espaces** :

- 1. Entrée de la zone artisanale**
- 2. Rond-point du 19 mars 1962**
- 3. Parking du Rougeret**
- 4. Parking des Haas**

Une autorisation pour afficher sur ces emplacements est à faire en Mairie et sera acceptée sous certainement condition de contenu, de durée et de format.

Déterminer des endroits propices à la communication pour préserver notre commune :

L'affichage sera donc interdit en dehors des 4 emplacements délimités à cet effet, à savoir : tous les affichages et/ou publicités en bordure de voie, sur les ronds-points, les poteaux de signalisation routière, les candélabres, le mobilier urbain, les arbres et végétaux, les façades de bâtiments, ..., sous quelques formes que ce soit.

Une exception : le fléchage, qui pourra être autorisé à des endroits déterminés en accord avec la Mairie.

Lutter contre les nuisances sonores et préserver la tranquillité des habitants

Depuis 2014, **les travaux de voirie sont interdits sur la commune du 1^{er} juillet au 31 août** (arrêté n°2014/136).

De nombreuses communes aux alentours interdisent les travaux sur leur commune durant toute la saison estivale afin de préserver la sécurité et la tranquillité des habitants.

C'est pourquoi, **à partir de 2025, aucun chantier ne pourra être entamé et tous les chantiers en cours devront être suspendus du 1^{er} juillet au 31 août.**

Une exception sera faite pour les **entreprises paysagistes pour l'entretien des jardins**, elles devront cependant **se conformer aux horaires autorisés** pour les petits travaux de bricolage et de jardinage des particuliers, à savoir :

Lundis aux vendredis	09h à 12h	14h30 à 18h30
Samedis	10h à 12h	15h00 à 18h00
Dimanches et jours fériés	10h à 12h	

A noter la modification des horaires de travaux et jardinage (tondeuse - même électrique - , broyeur, ...) et autres à nuisance sonore ci-dessus pour les particuliers, horaires qui s'appliqueront toute l'année pour le respect de la tranquillité du voisinage.

Les particuliers devront également se soumettre à l'interdiction de « gros » travaux durant toute la période estivale allant du 1^{er} juillet au 31 août.

Certains travaux pourront être effectués, sous réserve d'autorisation de la Mairie, si leur nécessité est d'ordre sanitaire ou relève d'un caractère d'urgence.

Compte tenu de leur mission, les services municipaux pourront intervenir en tout temps pour veiller à l'entretien de l'espace public.

SERVICES AU PUBLIC

Bienvenue à...



FABIENNE CHEVALEREAU a pris les fonctions de secrétaire générale en juin dernier. Elle a succédé à Barbara Boubaya qui a souhaité se rapprocher de son domicile.

Fabienne a travaillé auparavant dans le secteur privé et dans le secteur public notamment dans un Conseil départemental francilien ainsi qu'à la Région Normandie.

« A Saint-Jacut, j'ai l'occasion d'exercer une mission passionnante avec une équipe très professionnelle et dans un cadre magnifique. On peut difficilement demander plus ! »



SOIZIK FRANCI est parmi nous de septembre 2024 à juin 2025 dans le cadre de son alternance avec le GRETA pour reconversion professionnelle. Sa présence au sein de l'équipe lui permettra d'avoir une transversalité dans certains services administratifs de notre Mairie.

ÉTAT CIVIL

Mariages :

Le 13/07/2024 : Maëlle CHRETIEN et Paul GORLIEZ

Le 29/08/2024 : Tuong-Anh NGUYEN HUU et Barthélemy MONTPEZAT

Naissances :

Le 29/08/2024 : Asia AMADOR, fille de Marianne FAUCHON et de Carlos AMADOR WONG

Décès :

Le 26/07/2024 à Saint-Jacut-de-la-Mer: Francine EMON, née PHILIPPE.

Le Règlement Général sur la Protection des Données encadre la diffusion d'informations d'état civil, la publication dans le bulletin municipal des naissances, mariages, décès n'est possible qu'après autorisation reçue lors de l'établissement de l'acte d'état civil ou à la demande des personnes, des familles concernées. Nous vous remercions pour votre compréhension.

SERVICES AU PUBLIC

Saint-Jacut Relais Services

Entr'aide, vous résidez à Saint Jacut de la mer

Vous avez besoin d'un coup de main pour « ranger du bois, changer une ampoule ou une bouteille de gaz, être accompagné(e) pour une promenade ou une visite... ». **Nous vous apporterons, gratuitement, une réponse adaptée.**

Boutik Etik, vous y venez nombreux...

On ne change pas quelque chose qui marche.

Les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois, apportez et/ou reprenez des affaires propres et en bon état qui peuvent resservir à quelqu'un d'autre. Par ce simple geste, nous évitons le gaspillage, sans aucun besoin d'argent.

Solidarité, un partenariat avec PRESEDYS

Nous collectons des instruments d'écriture usagés (stylos à bille, feutres, marqueurs, correcteurs...) Ce matériel, une fois recyclé, permet de financer des scanners bureautiques portables au bénéfice des collégiens, lycéens, étudiants porteurs de « troubles Dys ». Ne jetons plus...Recyclons utilement.

Contact : 07.49.75.11.75 saintjacutrelaisservices@gmail.com

Flyer disponible à l'accueil de la mairie

Information Dinan Agglomération

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SE TRIENT !



EMBALLAGES EN CARTON

Boîtes et emballages cartonnés, briques alimentaires...

EMBALLAGES EN MÉTAL

Boîtes de conserve, aérosols, canettes, opercules, capsules...

EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Bouteilles, flacons, barquettes, films, pots, sacs et sachets...

PAPIERS

Journaux, magazines, prospectus, enveloppes...

1

Inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.

2

Veiller à ne pas imbriquer un emballage dans un autre.

3

Les déposer en vrac, sans sac, dans votre bac ou dans une colonne de tri en point d'apport volontaire.

RAPPEL

DINAN AGGLOMÉRATION EST À VOTRE ÉCOUTE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

02 96 87 72 72
dechets@dinan-agglomeration.fr

TÉLÉCHARGEZ l'application qui vous facilite le tri au quotidien



DINAN AGGLOMÉRATION



DINAN AGGLOMÉRATION EST À VOTRE ÉCOUTE POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

02 96 87 72 72 / dechets@dinan-agglomeration.fr



MÉMO TRI

LE COMPOSTAGE, TOUT LE MONDE S'Y MET !

ON COMPOSTE SANS HÉSITER :



ÉPLUCHURES, FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS COUPÉS EN MORCEAUX



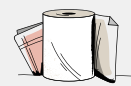
RESTES DE REPAS Y COMPRIS VIANDE ET POISSON EN PETITE QUANTITÉ



FILTRES, MARC DE CAFÉ, SACHETS DE THÉ



NOYAUX ET COQUILLES



ESSUIE-TOUT ET SERVIETTES EN PAPIER



DÉCHETS VÉGÉTAUX DU JARDIN (SAUF POUR LES AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ)

ON NE COMPOSTE PAS :

Les gros os et coquillages, les couches-culottes, les sacs plastiques y compris « biosourcés » ou « compostables », les mégots de cigarette, les produits chimiques...

1

Fragmenter vos déchets pour accélérer leur décomposition.

2

Équilibrer les apports : 50% de déchets humides, 50% de déchets secs.

3

Mélanger régulièrement à l'aide d'une griffe, d'une fourche ou d'un brass'compost.

RAPPEL

Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice est un **auxiliaire de justice bénévole**. Son rôle est de **trouver une solution amiable à un différend** entre une ou plusieurs parties, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Il peut être désigné par les parties ou par le juge. **Le recours au conciliateur de justice est gratuit**. La solution qu'il propose doit être homologuée par la justice.

André COLSON peut vous recevoir à Dinan sur rendez-vous le premier mardi de chaque mois.

02 96 87 16 96

andre.colson@conciliateurdejustice.fr

Carte grise



Attention aux démarches frauduleuses en ligne

Site officiel gouvernemental : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

ATTENTION aux sites frauduleux ressemblant aux sites gouvernementaux et proposant les démarches pour le certificat d'immatriculation pour un coût plus élevé !

Le site officiel dispose d'un guide pour vos démarches ainsi qu'une information précise sur le prix et les étapes à suivre. **Si vous rencontrez des difficultés à effectuer votre demande via l'ANTS, orientez-vous vers un garagiste agréé par la préfecture.**

Carte nationale d'identité et passeport

Pour faire ou refaire sa **carte d'identité** ou son **passeport**, il faut **s'adresser à une commune équipée du dispositif numérique de recueil** :

Plancoët : 02 96 84 39 70

Beaussais-sur-Mer : 02 96 82 60 60

Matignon : 02 96 41 24 40

Dinan : 02 96 39 22 43

Saint-Cast : 02 96 41 80 18



Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées **sur rendez-vous**.

En raison des délais d'attente, il est recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS : un service gratuit et rapide (moins de 10 minutes)

Renseignements sur le site :

<http://cotes-darmor.pref.gouv.fr/Actualites/Nouvelles-modalites-pour-les-demandes-de-carte-nationale-d-identite>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R45668>

Recensement des jeunes - JDC

Chaque jeune français doit se faire recenser en Mairie dès qu'il a 16 ans.

Documents nécessaires :

- Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Inscription sur les listes électorales



Renseignements en Mairie ou sur le site www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

AU QUOTIDIEN

MAIRIE : 02 96 27 71 15 - mairie.stjacutdelamer@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h

Mardi, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

AGENCE POSTALE COMMUNALE ouverture mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h30 à 12h30

DINAN AGGLOMÉRATION : 02 96 87 14 14

Camping municipal de la Manchette

02 96 27 70 33 - www.campingmunicipaldelamanchette.fr

Ecole publique élémentaire : 02 96 27 71 88

Gestionnaire des ports : 06 29 31 09 00

EHPAD Les Tamaris : 02 96 27 77 97

Office de tourisme : 0 825 95 01 22

www.dinan-capfrehel.com - infos@dinan-capfrehel.com

Débrillateurs disponibles toute l'année - sur le mur extérieur de la mairie / à la maison de la mer (près du port de la Houle Causseul), au niveau de l'accueil à l'Abbaye et au camping municipal de la Manchette.

Juillet et août : au poste de secours, plage du Rougeret

Pharmacie : 22 bis boulevard du Rougeret

02 96 27 76 27

Du lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 19h30

Le samedi 9h - 12h30 et 14h - 17h

Cabinets d'infirmiers :

• Saint-Jacut-de-la-mer : 06 76 41 00 17

• Beussais-sur-mer : 02 96 27 37 90

Numéro d'urgence EDF : 09 726 750 22

Réseau téléphonique : Signaler un équipement endommagé sur : 02 96 27 75 30

www.dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/home

SAUR (eau potable) : 02 22 06 45 00

VEOLIA (assainissement collectif) : 09 69 32 35 29

Objets trouvés : Trop d'objets trouvés ne retrouvent pas leur propriétaire. Pensez à contacter la Mairie !

Marché hebdomadaire : le vendredi matin, Place Landouar et Grande Rue

Horaires des travaux de bricolage et de jardinage dans le respect des bonnes relations de voisinage

Lundi au vendredi	9h - 12h	14h30 - 18h30
Samedi	10h - 12h	15h - 18h
Dimanche et jours fériés	10h - 12h	

* LES NUMÉROS EN CAS D'URGENCE

Depuis le 1er octobre 2024, les services d'urgences (17, 18, 112 ou 197) utilisent un numéro unique le **0800 112 112** pour rappeler les personnes ayant contacté les secours.

Nous vous conseillons d'enregistrer le 0 800 112 112 dans vos contacts afin d'être certain d'y répondre. Ce nouveau dispositif s'inscrit dans la lutte contre les appels frauduleux et sert à renforcer la sécurité des télécommunications.

ABONNEZ-VOUS

AU BULLETIN MUNICIPAL !

Nous rappelons que le Jaguen est distribué dans les boîtes aux lettres uniquement si la maison est occupée et les volets ouverts au moment de la distribution.

Les boîtes aux lettres doivent être accessibles et identifiables. Si vous ne l'avez pas déjà fait, vous pouvez vous abonner afin de recevoir votre bulletin municipal à votre domicile principal. Il est nécessaire de fournir à l'accueil de la mairie 4 timbres "20 g" (le poids moyen d'un envoi est de 135g).

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

À partir du lundi 27 janvier, les bacs individuels seront collectés TOUS LES 15 JOURS : les lundis en SEMAINES IMPAIRES

Ils doivent être rentrés à l'issue de la collecte afin de ne pas entraver la libre circulation des piétons sur le trottoir.

DÉCHETTERIE DE PLANCOËT

Du 1^{er} février au 31 octobre :

Lundi : 9h à 12h - Jeudi : 14h à 18h

Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi : 9h à 12h et 14h à 18h

Du 1^{er} novembre au 31 janvier : fermeture à 17h00

Fermé le lundi après-midi, le jeudi matin, le dimanche et les jours fériés, accès uniquement avec un badge à demander auprès de Dinan Agglomération
02 96 87 14 14 ou via leur site.

COLLECTE SÉLECTIVE

	Verre	Emballages recyclables	Cartons propres	Vêtements, (benne le relais)	Ordures ménagères
Parking de l'EHPAD		X			X
La Banche (côté reposoir)	X	X			X
Châtelet (coté port)		X			X
Parking Houle Causseul		X			X
Aire de camping-car	X	X			X
Zone artisanale	X	X	X	X	
Parking du rougeret	X	X			X
Parking des Haas	X				X

SERVICE DE COLLECTE ASSURÉE PAR DINAN AGGLOMÉRATION

Où s'adresser ? Dinan Agglomération - Service traitement et valorisation des déchets
34 rue Bertrand Robidou
02 96 87 72 72 - dechets@dinan-agglomeration.fr

LES NUMÉROS EN CAS D'URGENCE*

17
POLICE GENDARMERIE

15
SAMU

18
SAPEURS POMPIERS

3020
NON AU HARCÈLEMENT

3018
CYBER HARCÈLEMENT SCOLAIRE

114
APPEL D'URGENCE POUR PERSONNES MUETTES, MALENTENDANTES

196
SECOURS EN MER

115
SAMU SOCIAL SECOURS AUX SANS ABRIS

119
ALLO ENFANCE MALTRAITÉE

197
ALERTE ATTENTAT ALERTE ENLEVEMENT

3919
VIOLENCES CONJUGALES

02 99 59 22 22
CENTRE ANTI POISON

3237
servigardes.fr
PHARMACIE DE GARDE

3114
PRÉVENTION SUICIDE

116 006
FRANCE VICTIME

3677
SOS MALTRAITANCE ANIMALE

02 57 63 13 13
SOS FAUNES SAUVAGES